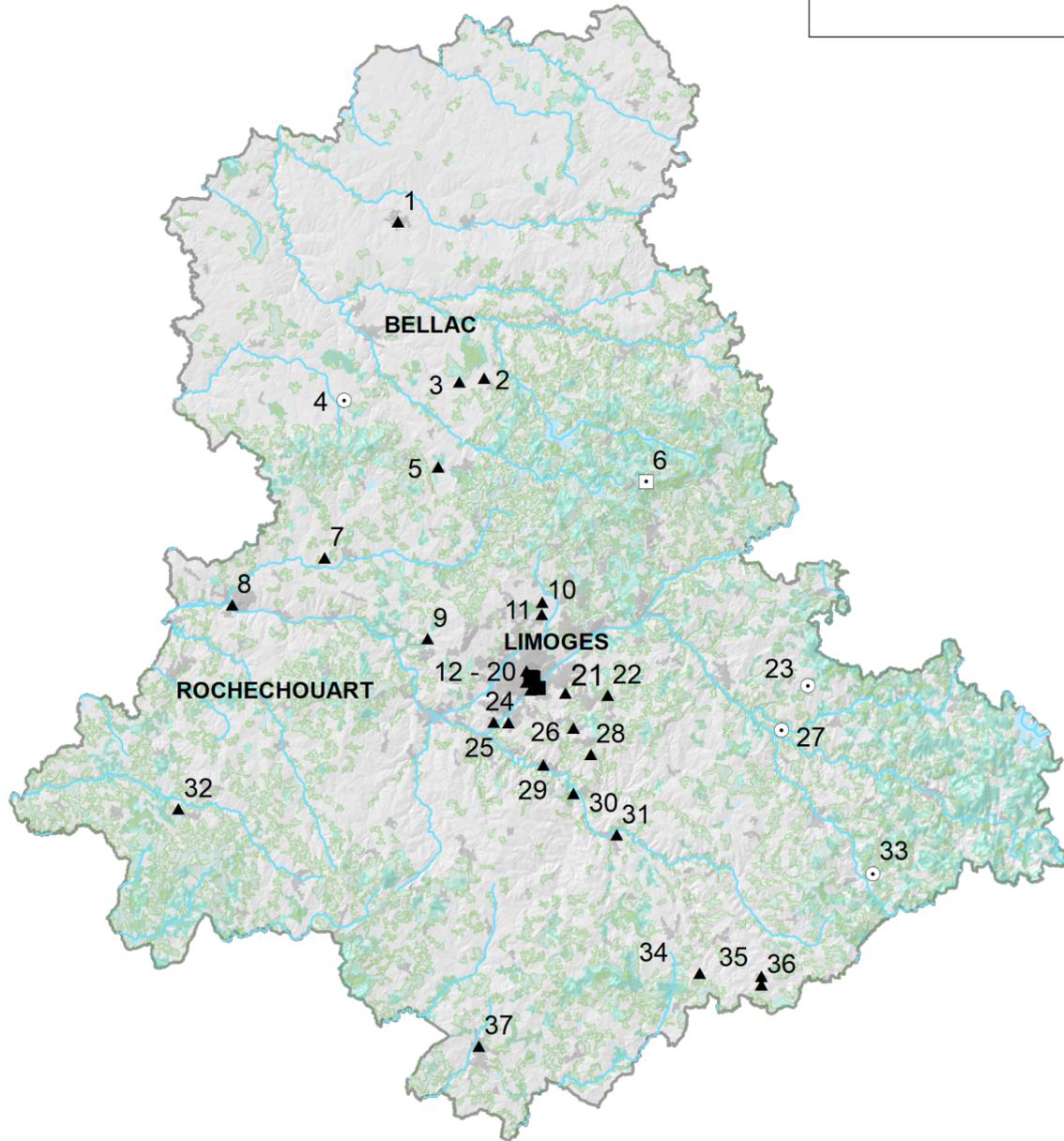


# NOUVELLE-AQUITAINE HAUTE-VIENNE

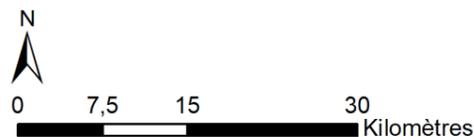
# BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

**2 0 1 8**



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- \* P.C.R.



N°Nat.					N°	P.
123740	BOISSEUIL	Allée Sainte-Marie	Roncier Catherine	INRAP	OPD	28
123723	BLOND	Le Bois de la Tourette	Baret Florian	DOC	FPR	4
123789	CHAMBORET	Le Bourg	Roncier Catherine	INRAP	OPD	5
123730	CONDAT-SUR-VIENNE	Rue Jules Ferry	Beausoleil Jean-Michel	INRAP	OPD	25
123722	CUSSAC	Le Château de Cromières	Beausoleil Jean-Michel	INRAP	OPD	32
123770	LE DORAT	La Collégiale	Martin David	INRAP	OPD	1
123764	FEYTIAT	23 VC Fernand Malinvaud	Defaye Sophie	INRAP	OPD	21
123760	FEYTIAT	Puy Marot – rue Molière	Defaye Sophie	INRAP	OPD	22
123700	FEYTIAT	Rue du Cantou	Roncier Catherine	INRAP	OPD	26
123753	ISLE	Balézie – route de l'étoile	Sculler Christian	INRAP	OPD	24
123721	LIMOGES	42 rue Pétiinaud Beaupeyrat	Maniquet Christophe	INRAP	OPD	15
123699	LIMOGES	Le Petit Grossereix	Beausoleil Jean-Michel	INRAP	OPD	10
123444	LIMOGES	4 rue Basse Comédie	Maniquet Christophe	INRAP	OPD	18
123781	LIMOGES	82 rue Montmailler	Filippo Raphaël De	INRAP	OPD	12
123766	LIMOGES	Bords de Vienne – Pont Saint-Martial	Rouleau Rémy	EP	FP	20
123768	LIMOGES	Rue des Clairettes	Maniquet Christophe	INRAP	OPD	16
123716	LIMOGES	Place du Présidial	Leroux Laure	EP	FP	13
123703	LIMOGES	Roche au Gô – HV 848	Maniquet Christophe	INRAP	OPD	17
123703	LIMOGES	25 rue de la Roche-au-Gô	Maniquet Christophe	INRAP	FP	17
123735	LIMOGES	Rue de la Terrasse	Lhermite Xavier	EP	SD	14
123713	LIMOGES	Rue de Dion Bouton	Roncier Catherine	INRAP	OPD	11
123494	LIMOGES	Rues Piétonnes	Pesenti Claire	EP	FP	19
123741	ORADOUR-SUR-GLANE	Le Mas Ferrat	Beausoleil Jean-Michel	INRAP	OPD	7
123759	PIERRE-BUFFIÈRE	Villa d'Antone	Dussot Dominique	BEN	SD	31
123733	LA PORCHERIE	Châteauvieux	Conte Patrice	MC	SD	36
123742	LA PORCHERIE	Eglise Saint-Julien-Saint-Roch	Guillin Sylvain	INRAP	OPD	35
123550	ROUSSAC	La Gardelle	Roncier Catherine	INRAP	OPD	2
123746	SOLIGNAC	15 rue de la République	Filippo Raphaël De	INRAP	OPD	29
122779	SAINT-GERMAIN-LES-BELLES	Le Martoulet	Beausoleil Jean-Michel	INRAP	OPD	34
123745	SAINT-JEAN-LIGOURE	Châluçet	Lhermite Xavier	EP	SD	30
123549	SAINT-JUNIEN-LES-COMBES	Le Quarteron	Roncier Catherine	INRAP	OPD	3
123793	SAINT-JUNIEN	Rue Henriette Pérucaud	Beausoleil Jean-Michel	INRAP	OPD	8
123662	SAINT-SYLVESTRE	Grandmont	Racinet Philippe	SUP	FPR	6
123747	SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE	Place de la République	Pons-Metois Anne	INRAP	OPD	37
123718	VERNEUIL-SUR-VIENNE	La Côte	Defaye Sophie	INRAP	OPD	9

**BLOND**  
**Campagne de sondages sur  
le village minier de l'Antiquité  
du Bois de la Tourette**

La campagne de levés LiDAR menée en 2017 sur les sites de La Souterraine, Saint-Goussaud et Blond avait conduit à la mise en évidence de l'ensemble des chantiers miniers en éventails du Bois de la Tourette (Baret 2017). Le village minier associé n'était pas clairement perceptible et seuls les contrôles au sol avaient offert la possibilité de recenser parmi de nombreuses anomalies de possibles bâtiments.

Les objectifs de la campagne de sondages de juillet 2018 devaient aider à poursuivre le diagnostic du site quant à son état de conservation, la puissance stratigraphique des niveaux archéologiques et à ébaucher une première interprétation de la seule construction dont les murs étaient encore partiellement visibles dans la végétation. Ces problématiques avaient été définies pour planifier ensuite une éventuelle fouille programmée pluriannuelle. Parallèlement, au cours de l'année 2018, l'opération a été rattachée à un nouveau PCR sur les habitats groupés antiques lémovices au sein duquel la question de l'exploitation minière et de son lien avec les agglomérations a été définie comme l'un des axes de travail.

La campagne s'est déroulée sur 3 semaines, début juillet, avec une équipe de 6 personnes. Le débroussaillage et le nettoyage de surface sur l'intégralité du bâtiment (318 m<sup>2</sup> nettoyés) ont conduit à plusieurs observations inattendues. L'intérieur de l'édifice a révélé la présence de ce qui ressemble fortement à d'anciennes fouilles clandestines, limitant de fait les secteurs potentiellement conservés pour l'implantation de nos sondages. Autre surprise, si les murs présentent un très bon état de conservation dû à un solide béton, leur position n'est, pour plus de la moitié d'entre-eux, pas celle d'origine. Dix-neuf tronçons de murs délimitent un bâtiment d'environ 18 x 10 m mais ces derniers ont été non seulement déplacés mais surtout basculés de manière quasi-systématique sur leur parement extérieur. Ce phénomène est notamment très marqué par la position de l'angle sud-ouest de l'édifice

puisque celui-ci, constitué actuellement de deux murs (l'un et l'autre de plus de 2 m de longueur) est basculé sur le parement extérieur du mur ouest, de sorte que le mur sud soit, lui, en position verticale, comme fiché dans la terre. Il correspond vraisemblablement à la « pile » mentionnée dans la bibliographie depuis le milieu du XIXe siècle. L'angle sud-est, moins bien conservé présente malgré tout une situation analogue avec un basculement des deux murs. Une autre observation importante a été réalisée au niveau de l'angle nord-ouest, a priori, encore en place. En effet, sur l'intérieur de l'angle, une construction en béton de tuileau forme elle aussi un angle le long des murs. Celui-ci, maçonné, offre un état de conservation du béton sur 15 à 40 cm de largeur et environ 50 cm de profondeur. Le sondage réalisé dans l'angle a montré l'absence de niveau conservé associé à cette construction et l'absence de fond (l'hypothèse d'un bassin avait été émise en cours de fouille) ou de fondations sous le béton. Enfin les murs sont tous dépourvus de parement et ne sont conservés que sous la forme d'un opus caementicium extrêmement résistant, recouverts ponctuellement, notamment au niveau des angles, d'une épaisseur de béton de tuileau qui protège la base des murs sur une hauteur d'approximativement 70 cm.

La réalisation de trois autres sondages, l'un à l'est, perpendiculaire aux murs, en position médiane dans l'axe du bâtiment, un autre au pied de la « pile » et le dernier perpendiculaire à l'extrémité du mur sud (supposé en place lors du nettoyage) a mis en évidence l'absence de niveaux de sol ou d'occupation conservés. La stratigraphie est assez simple et similaire dans chaque sondage. Sous le niveau de terre végétale riche en éléments de démolition (blocs, TCA), on retrouve un niveau argileux jaune-orangé anthropisé (blocs, TCA et rares céramiques) qui recouvre une argile blanche, compacte et stérile correspondant au niveau géologique surmontant la roche granitique en place.

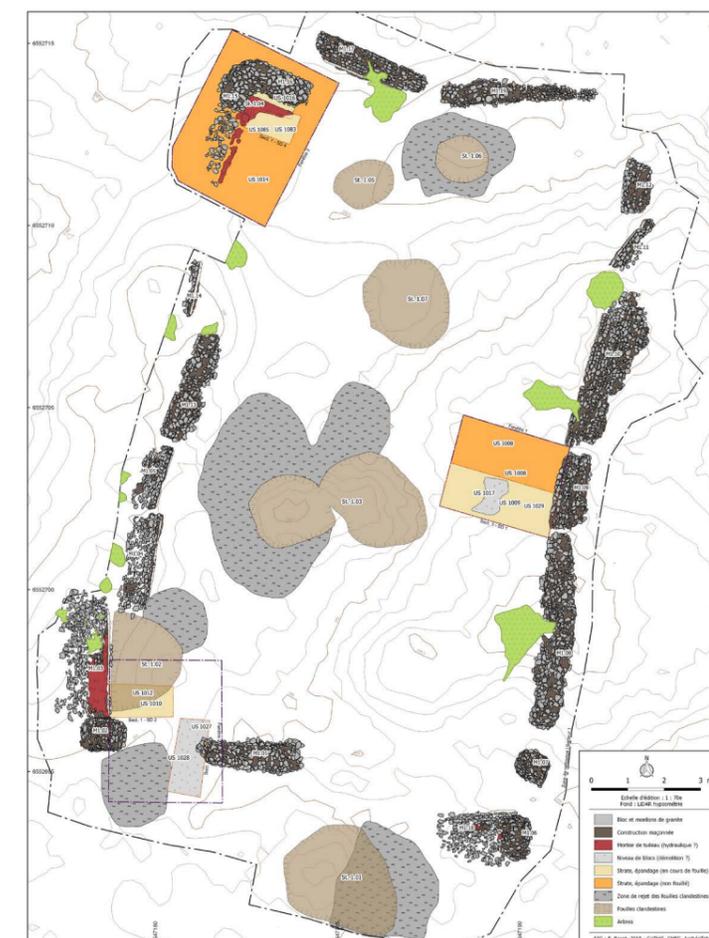
Ces constats nous ont incité à installer un deuxième secteur de nettoyage et de sondage. Implanté à proximité d'un amas de blocs et de TCA (comprenant notamment des éléments de construction d'hypocauste), ce deuxième secteur n'a pas permis de mettre au jour de construction conservée ou de niveau en place. Comme dans les sondages du premier secteur, la stratigraphie reste simple et similaire à celui-ci. On relèvera cependant la richesse de cet espace en variétés de TCA (tubuli, pilettes, quarts de rond en céramique, briques) qui semble attester d'une construction de qualité et dotée d'un hypocauste mais totalement arasée ou démontée par des fouilles anciennes dont il ne reste que les rejets. Ce sondage a aussi permis de mettre au jour deux scories métalliques, seuls indices découverts durant la campagne possiblement en lien avec l'activité minière du site.

En conclusion, la campagne de sondages 2018 a répondu à deux des objectifs fixés. On connaît maintenant de manière actualisée l'état réel de conservation du site qui est très bouleversé, notamment par des fouilles clandestines mais aussi par des travaux anciens, antérieurs au classement du site comme monument historique, eux aussi, malheureusement, non documentés. Cet état de conservation semble assez généralisé sur l'emprise du village minier puisque

les deux secteurs de fouille sont espacés de plus de 50 m l'un de l'autre. La campagne a aussi permis de documenter la stratigraphie du site, finalement très faible et sans doute impactée par les travaux anciens. Seul le troisième objectif n'a pu être atteint. On sait cependant, que le bâtiment observé était très bien construit, que ces murs étaient ponctuellement protégés par du béton de tuileau, et qu'il ne semble pas présenter de cloisonnement interne.



BLOND, Le Bois de la Tourette, Figure 2 : Angle Sud-Ouest du bâtiment (Secteur 1) renversé vers l'extérieur (cliché F. Baret, 2018).



BLOND, Le Bois de la Tourette, Figure 1 : Plan général du Secteur 1 (bâtiment antique).

Enfin, d'un point de vue chronologique, les rares céramiques retrouvées qui apportent une information sur la période d'occupation du site offrent une fourchette, assez resserrée sur le Ier siècle ap. J.-C., que l'on peut éventuellement légèrement élargir au dernier quart du Ier s. av. J.-C. et au début du IIe s. ap. J.-C.

Il faut maintenant espérer que le projet de sondages sur les chantiers miniers, porté dans le cadre du PCR, offre une vision moins sombre du site et que les

aménagements miniers soient mieux préservés. Dans tous les cas, la réalisation de cette opération clôturera une phase d'évaluation du potentiel archéologique du site enfin de réfléchir ensuite à la démarche à adopter pour en poursuivre l'étude.

Baret Florian

## BOISSEUIL Allée de Sainte-Marie

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Boisseuil allée de Sainte-Marie sur une superficie de 11568 m<sup>2</sup>. Il a été déclenché par le projet de construction d'un EHPAD porté par la Mutualité Française Limousine.

Au nord, une zone pavillonnaire récente s'étend sur des parcelles qui ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique en 2005. Trois indices de voie avaient alors été mis au jour. La première voie repérée sur près de 200 m de long mesurait 6 à 7 m de large et était constituée d'un galetage de petits blocs. La seconde voie décalée de quelques mètres à l'est de la précédente n'était conservée que sur 2 m de large au mieux et avait été observée dans deux tranchées distantes d'environ 30 m. La surface de roulement était composée de dalles de gneiss constituant un pavement bien agencé. Une troisième voie orientée est-ouest sans relation stratigraphique avec les précédentes semblait toutefois plutôt se rapprocher morphologiquement de la première (Sandoz 2005). Sans élément mobilier permettant une datation même relative, ces indices restent de chronologie incertaine. Toutefois, la voie constituée d'un galetage peut correspondre d'après ses caractéristiques à la voie Limoges/Cahors dont un tronçon a été repéré plus au sud sur la commune de Saint-Germain-les-Belles.

Ces découvertes ont particulièrement motivé la prescription d'un diagnostic archéologique sur les parcelles impactées par le projet d'EHPAD.

Sur l'emprise prescrite en 2018, dix tranchées linéaires et parallèles ont permis d'explorer 11,63 % de la surface totale. Quelques extensions ont été réalisées afin de vérifier des anomalies. Une dizaine de fossés ont été mis au jour. Des tests représentatifs ont été réalisés mais n'ont pas livré de mobilier.

Mis à part de nombreuses structures fossoyées à vocation parcellaire et/ou drainante, aucun élément mobilier ou immobilier ne dévoile une implantation humaine proche. Les nombreux fossés suivent globalement la même orientation que le parcellaire actuel et montrent la permanence et la probable longévité du parcellaire sur ce secteur. Les deux voies d'orientation nord-sud reconnues en 2005 au nord du futur EHPAD n'ont pas été repérées sur l'emprise du projet. Il faut donc en conclure que ces voies dessinent une légère inclinaison vers l'est, en se rapprochant ou épousant même le tracé de l'ancienne route nationale RN20.

Roncier Catherine

Gallo-Romain

## CHAMBORÊT Le Bourg

Le diagnostic archéologique réalisé à proximité du bourg de Chamborêt (Haute-Vienne) a été mené en amont d'un projet de lotissement porté par la municipalité. La commune est située à environ 30 km au nord de Limoges et traversée par la route nationale RN147. L'emprise du projet couvre 3,7 ha situés immédiatement au nord du bourg. À l'est, le terrain est bordé par la route nationale RN147. Les parcelles concernées (cadastrées B3, B5 et B721) occupent un terrain orienté vers le nord-ouest où coule à quelques dizaines de mètres un petit ruisseau. Néanmoins, le

versant n'est pas régulier et peut être découpé en trois entités géomorphologiques différentes. Un versant doux et régulier prend place sur le tiers occidental de l'emprise. Au centre un relief correspondant à un affleurement du substratum rocheux forme comme un petit éperon lui-même bordé à l'est par un vallon partiellement colmaté.

Les vestiges mis au jour comprennent essentiellement un fossé d'au moins 60 m de long, orienté globalement sud-est/nord-ouest et qui traverse le pseudo-éperon dans toute sa longueur. D'une

largeur très variable de 0,80 à 2,45 m, il mesure 30 à 40 cm de profondeur et présente un profil soit en « V » tronqué au sud, soit en cuvette dans sa partie nord. Il a livré quatre fragments de terre cuite architecturale antique, dont une brique et deux fragments de tegulae. D'autres tronçons de fossés, à fonction parcellaire et/ou drainante et quelques structures en creux (trous de poteau et fosses) mal conservées ont également été reconnus. Un seul de ces fossés et un grand chablis à sa proximité ont livré trois tessons de céramique protohistorique.

L'ensemble du mobilier mis au jour comprend 78 tessons de céramique (732 g), 19 fragments de TCA (1 629 g) et trois nodules indéterminés en fer (23 g). À l'exception d'un tesson daté de la période médiévale retrouvé dans le niveau de terre végétale (TR10), l'ensemble du lot peut être attribué à la Protohistoire. L'identification des formes a été rendue difficile par la fragmentation du mobilier. Ont été reconnus un bord, un fond plat et un fragment de panse portant un décor à la baguette. Quelques fragments de terre

Age du Fer

## CONDAT-SUR-VIENNE Rue Jules Ferry

Un projet de construction de 50 logements rue Jules Ferry, sur la commune de Condat-sur-Vienne, est à l'origine de cette opération de diagnostic archéologique. Il est localisé dans un environnement périurbain à dominante rurale et à proximité d'une importante villa gallo-romaine localisée à l'emplacement actuel du bourg. Des maçonneries et des matériaux antiques (mosaïques et enduits peints) ont été découverts au XVIIIe siècle sous l'école et sous la poste (Perrier 1993, 205). Le diagnostic a porté sur une surface de 1,2 ha environ. 11 sondages d'une superficie cumulée de 1204,79 m<sup>2</sup> ont été creusés (soit 9,68 % de la surface sondée sur la surface prescrite). 3 sondages se sont révélés positifs. Cette phase de diagnostic a permis de recenser 2 sites inédits.

Les vestiges d'occupation rencontrés sont illustrés par trois structures fossoyées de l'âge du Fer (fosse) et de la période antique (fossé et drain). Les structures les plus significatives restent une fosse, contenant un

cuite architecturale, tegulae et brique, sont clairement caractéristiques de l'Antiquité.

L'essentiel de la céramique a été découvert dans les colluvions présentes au pied du versant, à l'ouest de l'emprise ; seuls trois tessons sont issus des sédiments colmatant le paléo-vallon dans la partie orientale de l'emprise. Ces colluvions résultent de dynamiques d'érosion, de transport et de dépôt des sédiments depuis le sommet du versant au sud-est vers le vallon situé au nord et aujourd'hui occupé par un petit ruisseau.

Les éléments anthropiques recueillis ne dessinent pas une occupation organisée. Toutefois, la présence d'assez nombreux tessons de céramique, essentiellement au sein des colluvions déposées au bas du versant à l'ouest, induit bien l'existence d'une occupation et de structures anthropiques érodées et dont le mobilier a été transporté par les colluvions. Ainsi, une occupation a pu prendre place plus haut sur le versant, probablement au sud-est du projet actuel.

Roncier Catherine

mobilier attribué à la fin du premier ou au début du second âge du Fer, un fossé orienté nord-ouest/sud-est qui traverse une partie de l'emprise dans sa partie nord et un drain en pierres de même orientation découvert à peu de distance au sud. L'attribution chronologique de ces structures à l'époque gallo-romaine est attestée par la présence de tuiles à rebord et de TCA, sans qu'il soit toutefois possible d'être plus précis. Du mobilier épars de même nature, daté de l'Antiquité, a été recueilli sous la couche de terre arable et dans les limons de plusieurs sondages (Tr.1 à Tr.3) situés principalement dans la partie nord de l'emprise. Les divers aménagements de la période antique mis au jour participent à la structuration de l'espace rural, à l'instar de la villa gallo-romaine, reconnue dans le bourg, à moins de deux cents mètres de la zone étudiée.

Beausoleil Jean-Michel

## CUSSAC Château de Cromières

Les sondages réalisés sur une emprise d'environ 200 m<sup>2</sup>, correspondant au creusement d'une piscine dans les communs du château de Cromières de la commune de Cussac, se sont révélés négatifs et ont montré l'absence d'occupation structurée (absence de

vestiges et de mobilier archéologique). Un total de 2 tranchées a permis de sonder 44,85 m<sup>2</sup>, soit 14,68 % de la surface reconnue par les sondages.

Beausoleil Jean-Michel

## LE DORAT La Collégiale

Un projet de travaux sur la collégiale du Dorat a conduit à la réalisation d'un diagnostic. Outre l'édifice roman, la présence de nombreux éléments antiques dans les maçonneries suggère la présence d'un mausolée à proximité.

Mis à part l'ajout de fortifications à la fin du Moyen Âge, l'édifice n'a pas subi de transformations notables depuis sa construction à l'époque romane. La collégiale est bâtie sur un plan en croix latine appelé aussi bénédictin et se compose d'une nef à bas-côtés de cinq travées, d'un transept et d'un chœur à déambulatoire et trois chapelles rayonnantes.

Douze sondages ont été implantés dans et autour de l'édifice afin de déterminer la présence de vestiges archéologiques.

Au terme de l'opération, des sépultures, des maçonneries ainsi que des niveaux de sol et des remblais ont pu être identifiés. La chronologie fournie par la céramique et les observations stratigraphiques oscille entre le Moyen Âge et l'époque contemporaine.

Martins David



LE DORAT, La Collégiale, Fig. 1 Sépultures au pied du mur occidental.

## FEYTIAT 23 VC Fernand Malinvaud

Cette opération archéologique a été réalisée du 11 au 13 septembre 2018 en préalable à un projet de centre commercial déposé par la société SCN LIDL. Les parcelles concernées se situent rue Fernand Malinvaud, sur la commune de Feytiat, en Haute-Vienne. Elles s'inscrivent sur une éminence naturelle favorable à l'implantation d'occupations anciennes, sur les plateaux dominant la vallée de l'Auzette, affluent de la Vienne, à 285 m d'altitude. L'emprise du projet couvre une superficie de 1285 m<sup>2</sup>. Onze tranchées ont été ouvertes et constituent une superficie de 941 m<sup>2</sup>,

soit 6,29 % de l'emprise accessible, légèrement augmenté suite à différentes contraintes (7,82 %).

Les formations sédimentaires s'inscrivent dans un contexte d'arènes d'altération du gneiss schisteux, qui viennent surmonter le substratum constitué de gneiss plus ou moins altéré, avec quelques filons granitiques. À l'issue de cette opération, aucun indice de site archéologique n'a pu être découvert.

Defaye Sophie

## FEYTIAT Puy Marot

Cette opération archéologique a été réalisée du 6 au 9 août 2018, en préalable à un projet de lotissement déposé par l'Office public de l'habitat de la Haute-Vienne. Les parcelles explorées se situent au lieu-dit « Puy Marot » sur la commune de Feytiat, en Haute-Vienne. Elles s'inscrivent sur une éminence naturelle favorable à l'implantation d'occupations anciennes, notamment suite à la découverte de lames de silex de type Grand-Pressigny aux alentours du projet.

L'emprise du projet couvre une superficie de 24 760 m<sup>2</sup>. Quinze tranchées ont été ouvertes et constituent une superficie de 2206 m<sup>2</sup>, soit 7,95 % de l'emprise.

Elles s'inscrivent dans un contexte de formations issues de l'altération du substrat granitique recouvertes de colluvions de plateau argilo-sableux. La découverte

d'une pièce lithique taillée confirme bien le potentiel archéologique du secteur pour ces très anciennes occupations.

Hormis cette découverte issue des colluvions, l'intérêt de ce diagnostic est d'avoir permis l'observation des contextes sédimentaires des altérites sur les plateaux méconnus de ce secteur de Feytiat, sur la rive gauche de l'Auzette, et sur la rive droite de la Valoine, affluents de la Vienne, avec notamment la présence ponctuelle de sols polygonaux au sein de l'arène altérée limono-sableuse. À l'issue de cette opération, aucun indice de site archéologique n'a pu être découvert excepté un burin dièdre sur silex en position secondaire, probablement daté du Paléolithique supérieur.

Defaye Sophie

## FEYTIAT Rue du Cantou

La commune de Feytiat est située dans le département de la Haute-Vienne, à quelques kilomètres au sud-est de Limoges. Le diagnostic archéologique mené rue du Cantou sur la parcelle cadastrée BP 1 a été prescrit par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine suite au dépôt d'un permis d'aménager. Le projet comprend la création d'un lotissement et de ses voies d'accès sur la totalité de la parcelle, soit 4,2 ha.

Cinquante-six tranchées ont été creusées ; la surface ainsi observée s'élève à 2 673,76 m<sup>2</sup> soit 6,22 % de l'emprise totale et 6,66 % de la surface accessible (conduites d'eau et bosquets). L'intervention archéologique a été réalisée du 16 au 24 janvier. Compte-tenu des très mauvaises conditions météorologiques (précipitations importantes durant le mois précédent et pendant l'intervention), la zone la plus basse de l'emprise située au sud s'est révélée gorgée d'eau, provoquant l'inondation très rapides des tranchées et l'effondrement des parois. L'observation des vestiges situés dans ce secteur n'a pu être menée jusqu'à son terme et la réalisation d'extensions n'a pas été possible. Cependant l'enregistrement, le relevé topographique et les photographies des structures ont été effectués.

Sur l'ensemble de l'emprise, une quarantaine de structures fossoyées, majoritairement dispersées au sud et à l'ouest de la parcelle, ont été inventoriées. Outre des chablis et anomalies naturelles, des fossés et des drains témoignent d'un aménagement et d'une exploitation agricole récente des terrains. Quelques

structures fossoyées, fosses et fossés, moins d'une quinzaine, associées parfois à des fragments de TCA ou de céramique, montrent une fréquentation de ce terrain à la fin de l'âge du Fer ou pendant l'Antiquité. Le nombre et la qualité du mobilier retrouvé ne permet pas davantage de précision concernant la période représentée.

À l'ouest, on compte deux trous de poteaux, deux petites fosses partiellement observées, deux anomalies oblongues (fosses ?) et un tronçon de fossé. Seule une des deux petites fosses contenait un tesson de céramique très fragmenté et roulé, mais probablement issu d'une céramique non tournée. Le remplissage du fossé a livré un fragment de brique de confection antique. Les deux trous de poteaux observés n'ont révélé aucun artefact. Les structures anthropiques apparaissent à 0,50 m de profondeur ; elles présentent un état de conservation assez médiocre. Toutes n'ont pas pu être testées du fait de l'inondation de la tranchée par les fortes pluies et de la situation de cette dernière à l'amorce d'une zone humide. On note d'ailleurs la présence de drains empierrés contemporains dans l'environnement proche de ces quelques structures.

Au sud, quatre fosses ovales et de grandes dimensions, entre 1,40 m et 3,85 m de long et 1,16 m à 3 m de large se recoupent les unes les autres. Situées sur la légère pente du terrain, elles ne sont recouvertes que par 0,40 m de sédiment et de terre végétale. Elles s'avèrent moyennement bien conservées (0,30 m de profondeur maximum) et leurs comblements peu anthropiques témoignent surtout de phénomène

d'érosion, forte présence d'arène mélangée au limon brun, et de stagnation d'eau (couche argileuse grise à bleue). Néanmoins deux de ces fosses ont livré des fragments de tuiles, *imbrex* et *tegulae*, et plus généralement de terre cuite architecturale attribuable sans ambiguïté à l'Antiquité. En l'absence de vestiges autres dans les tranchées environnantes, ces fosses, quoique de taille importante, ne semblent pas inscrites au sein d'une occupation structurée. Par ailleurs, la voie antique Limoges-Cahors réputée suivre le tracé de

l'ancienne nationale et qui aurait pu traverser l'emprise n'a pas été observée.

Pour conclure, les quelques structures reconnues montrent que ces terrains ne sont pas vierges de toute occupation, mais les indices recueillis ne révèlent pas une occupation pérenne et structurée. En outre, le mobilier rare et très roulé permet seulement d'évoquer avec prudence la période protohistorique et plus certainement l'Antiquité.

Roncier Catherine

## ISLE Balézie, route de l'Étoile

Une celle et une chapelle dépendant de l'ordre de Grandmont sont mentionnée dès le XIII<sup>e</sup> siècle à Balézie. Un diagnostic archéologique sur une parcelle

du lieu-dit, emplacement présumé d'après les sources documentaires, s'est révélé négatif.

Scuiller Christian

## LIMOGES 42 rue Pétoniaud Beaupeyrat

Dans le cadre d'un projet de construction d'une piscine à Limoges, dans le jardin (parcelle HZ192) de la maison située au 42 rue Pétoniaud-Beaupeyrat / 12 rue des Pénitents-Rouges, le service régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic archéologique. Cette intervention était susceptible de fournir de nouvelles informations concernant la ville antique d'*Augustoritum*, étant située dans l'angle nord-ouest de celle-ci. La proximité de l'église de Saint-Cessateur, de fondation très précoce dans le Moyen Âge, et de son cimetière, a également motivé la prescription.

Trois courts sondages ont été ouverts dans la partie accessible de la parcelle prescrite, dans sa moitié sud. Les premiers vestiges mobiliers sont apparus à grande profondeur (au-delà de 2,80 m) et se sont révélés quasiment impossibles à atteindre avec les moyens mécaniques utilisés. Si le futur aménagement ne portera pas atteinte à ces éléments archéologiques quels qu'ils soient, il n'a pas été possible de connaître la période de la première installation humaine dans cette zone.

À la base des trois sondages ouverts, des remblais ont livré un peu de mobilier datable de la période romaine, ce qui n'est guère étonnant vu la proximité de la ville antique. Impossible cependant de repérer

des traces de voirie qui auraient permis de mieux nous situer dans (ou hors ?) de l'emprise urbaine.

La seconde phase stratigraphique identifiée entre 1,80 et 2,80 m de profondeur, était matérialisée par une épaisse couche de colluvionnement. Ceci laisse penser que l'emprise à diagnostiquer se trouve dans l'axe d'un ancien vallon, rendu totalement invisible aujourd'hui par l'extension urbaine. Aucune sépulture n'a été mise en évidence, ce qui semble indiquer que la nécropole paléochrétienne liée à l'église Saint-Cessateur ne s'étendait pas jusque-là. Aucun niveau, aucune structure ne témoigne d'ailleurs d'une implantation humaine importante à cet emplacement durant le Moyen Âge.

Les remblais observés sur 1,80 m de hauteur sous le sol actuel constituent des apports très récents : la présence de tessons de porcelaine et de déchets de porcelainier (cazettes) les place au XIX<sup>e</sup> siècle, voire au début du XX<sup>e</sup>. Il est très probable qu'une partie de ce remblai a été apporté lors de l'élargissement et du prolongement de la rue Pétoniaud-Beaupeyrat à la fin des années 1860.

Maniquet Christophe

## LIMOGES Le Petit Grossereix, Les villas d'Orphée, rue François Perrier

Un diagnostic a été prescrit en amont d'un projet de lotissement. Un total de 12 tranchées a permis de sonder 1052,36 m<sup>2</sup>, soit 8.51% de la surface accessible, l'emprise sur la surface accessible étant de 12368,22 ha.

À l'exception de deux aqueducs d'époque contemporaine découverts dans la tranchée Tr.9, les autres sondages réalisés dans l'emprise du projet se sont révélés négatifs et ont montré

l'absence d'occupation structurée et pérenne. Les colluvionnements de pente se sont également révélés très pauvres en témoins indirects d'activités (absence de mobilier archéologique).

Beausoleil Jean-Michel

## LIMOGES 4 rue Basse de la Comédie

Dans le cadre d'un projet de construction d'hôtel au 4 rue basse de la Comédie, un diagnostic archéologique a été prescrit. Cette intervention était susceptible d'apporter des renseignements sur l'occupation de ce quartier situé aujourd'hui en hyper-centre urbain et à peu de distance de l'ancienne abbaye Saint-Martial. L'exiguïté de l'emprise n'a autorisé la réalisation que de deux sondages. Les résultats archéologiques, bien que limités, n'en sont pas moins très positifs. Ainsi, il semble que le fossé défensif du Xe siècle ait été observé, tout comme des fondations de constructions et une cave sans doute médiévales.

La première constatation est l'absence totale de vestiges de la période antique. Le substrat qui semblait avoir été décapé et ne supportait aucun horizon « naturel », marquait un pendage vers le nord. L'inclinaison suivie par la plupart des couches observées en stratigraphie dans le premier sondage pourrait témoigner d'un tassement des remplissages d'un fossé pouvant mesurer plus d'une dizaine de mètres de large. Il pourrait s'agir du fossé défensif cernant « le Château », creusé entre le Xe et le XII<sup>e</sup> siècle et dont le tracé est soupçonné à cet endroit. Cependant, aucune maçonnerie ne s'apparente à une muraille et le pendage du substrat, bien que réel, n'est pas très prononcé pour une paroi de fossé défensif.

L'abandon de la structure identifiée comme possible fossé est comblée au moins au XIV<sup>e</sup> siècle, date apportée par le mobilier céramique extrait d'une fosse qui recoupe nettement ses remplissages. Un possible silo, dégagé dans le second sondage, pourrait appartenir à la même période.

Ce n'est vraisemblablement que tardivement que les premiers édifices maçonnés prennent place dans

ce secteur. Les constructions semblent essentiellement représentées par des plots de maçonnerie ancrés profondément dans les épais remblais sous-jacents et supportant vraisemblablement à l'origine les arcs de décharge des fondations. Très vite, ces édifices vont se doter de sous-sols, rapidement agrandis ou approfondis, souvent sur deux niveaux superposés. Un accès de cave avec l'amorce d'un emmarchement de pierre se développant vers le sud a d'ailleurs été mis au jour. Si sa période de construction reste à déterminer (dans doute à la fin du Moyen Âge), le mobilier contenu dans son comblement témoigne d'un abandon très récent.

La période de construction de la maison qui occupait cette parcelle et qui surplombait la cave, reste difficile à établir. Visiblement antérieure à 1775, elle était accolée jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle contre l'église du couvent des Récollets de Saint-François édifiée en 1616. Tous les bâtiments conventuels furent détruits en 1896 pour permettre l'édification d'une nouvelle bibliothèque communale, bâtiment toujours en élévation qui jouera ce rôle jusqu'en 1998.

La faible profondeur d'apparition des vestiges de caves et d'aménagements médiévaux rend ces vestiges vulnérables dans tout projet d'aménagement portant atteinte au sous-sol. Les deux sondages ouverts témoignent du fait que cette petite parcelle conserve encore des vestiges archéologiques intéressants pour la compréhension de l'histoire de ce quartier situé au cœur de l'un des pôles urbains médiévaux de Limoges.

Maniquet Christophe

## LIMOGES

### 82, rue Montmailler

Hors de l'antique agglomération d'Augustoritum, cette petite intervention de diagnostic archéologique, motivée essentiellement par sa situation sur le versant de la colline de Montjovis, à quelque 50 m d'un aménagement souterrain médiéval et non loin de l'emplacement supposé de l'église et de la léproserie Saint-Martial de Montjovis, n'a livré aucun vestige immobilier ancien ou plus ou moins récent. Quelques fragments de poteries en faïence et en porcelaine ont été recueillis dans la partie sommitale des limons bruns et leur horizon anciennement végétalisé jusqu'à

leur recouvrement par un remblai de tout-venant (hangar industriel) et un revêtement bitumineux (parc de stationnement extérieur). Seule la présence très minoritaire, parmi les fragments de faïence et de porcelaine, de biscuits et peut-être d'éléments en terre cuite d'un moule à porcelaine pourrait signaler, non à proximité immédiate mais dans les parages, l'existence d'un ancien atelier céramique.

De Filippo Raphaël

Époque contemporaine

## LIMOGES

### Bords de Vienne secteur du Pont Saint-Martial

L'opération archéologique des bords de Vienne consistait en une surveillance de travaux dans le cadre du réaménagement des berges de la Vienne et de la création d'un réseau d'assainissement dans un secteur à fort potentiel pour les périodes antique et médiévale.

La localisation d'un établissement contemporain dit de « bains de rivière » a pu être confirmée, comme

certaines épisodes de montées des eaux de la Vienne. Cependant, aucun vestige antérieur n'a été mis au jour

Rouleau Rémy

Gallo-romain,  
Moyen-Âge,

## LIMOGES

### Rue et impasse des Clairettes

Époques Moderne  
et Contemporaine

Dans le cadre du projet de réaménagement de la rue et de l'impasse des Clairettes à Limoges par la Communauté d'agglomération Limoges Métropole, le Service régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic archéologique. La rue des Clairettes relie la place d'Aine au nord à la rue Pétoniaud-Beaupeyrat au sud. Elle est longée à l'ouest essentiellement par le lycée Léonard-Limosin et ses annexes. Durant la période moderne, le couvent des Clairettes occupait la partie nord. Ce couvent s'était implanté autour de l'église Notre-Dame des Arènes, datée du XII<sup>e</sup> siècle, qui se trouvait à l'extrémité du faubourg des Arènes. Au Moyen Âge, la rue était parallèle au fossé du pôle urbain du Château, dont l'emprise a été reprise par le boulevard Gambetta. De nombreuses découvertes récentes réalisées à l'occasion de nouvelles constructions, de part et d'autre de la partie sud de la rue des Clairettes, témoignent de la présence de constructions antiques d'envergure. Enfin, à plus de 15 m de profondeur sous le sol actuel se développe

un réseau d'aqueducs repéré sur près de 400 m de longueur.

Au total, neuf sondages ont été ouverts dans l'emprise prescrite d'une superficie de 2417 m<sup>2</sup> représentant 13 % de la surface totale. Seuls deux d'entre eux se sont révélés négatifs. Les résultats sont d'une importance majeure, même s'il s'avère que des décaissements importants réalisés à diverses périodes ont fait disparaître une grande partie des vestiges. Si aucune trace d'implantation pré ou protohistorique n'a été mise en évidence, les périodes antique, médiévale ou plus récente sont quant à elles bien représentées. 68 structures ont été mises au jour : 22 murs, 20 fosses, 10 caves, 6 trous de poteau, 4 aménagements maçonnés, 3 fossés ou tranchées, un caniveau, une voie empierrée et une zone rubéfiée. Le substrat a souvent été atteint à faible profondeur.

Les vestiges de la période romaine ont été mis au jour essentiellement dans la partie sud de la rue des Clairettes. Les niveaux d'occupation les plus anciens

permettent de lier les premiers aménagements à la période augustéenne ou augusto-tibérienne ; ils pourraient être rattachés à la mise en place de la ville gallo-romaine d'Augustoritum. En revanche, la première phase de construction semble être bien plus tardive (II<sup>e</sup> siècle), malgré la pauvreté en éléments datants. Plusieurs murs gallo-romains parallèles, dont seules les fondations sont conservées, appartiennent à cette séquence. Leurs factures différentes permettent d'attester plusieurs états de construction ou de remaniements successifs. Seuls les niveaux associés au premier état paraissent conservés. On constate que ces murs, tout comme ceux de la *domus* fouillée sur une parcelle voisine en 1998, s'alignent sur le parcellaire urbain jusqu'en limite d'une possible voie décumane DXII. Ceci permet d'imaginer que la ville s'est étendue au moins jusque-là. Le sondage qui a été ouvert immédiatement à l'est de la *domus* fouillée en 1998 n'a pas permis d'en retrouver l'extension sous la rue des Clairettes, du fait de l'arasement du terrain dans la partie sud de cette dernière au XIX<sup>e</sup> siècle pour aménager la pente actuelle.

La période médiévale est essentiellement représentée par des caves et des fosses apparues dans quasiment tous les sondages. On sait que ce secteur se situe hors des deux noyaux urbains médiévaux, mais à peu de distance à l'ouest du Château. Sept espaces enterrés ou semi-enterrés ont été mis en évidence. Ils sont datés par le mobilier découvert dans leur comblement, ce qui n'indique que leur période d'abandon et ne permet pas de définir celle de leur creusement. Ainsi, plusieurs d'entre elles semblent avoir été comblées récemment, tandis que d'autres ont fourni du mobilier du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces dernières pourraient avoir été abandonnées lors de l'installation des Clairettes dans le secteur. Enfin, les caves les plus anciennes ont livré de la céramique des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. D'après les vestiges mis au jour, la reprise de l'occupation du secteur concerné par notre intervention n'intervient pas, après la période romaine, avant le XIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire après l'extension des

enceintes urbaines et le développement progressif de l'espace construit en périphérie de celles-ci. Au nord de l'emprise, les fondations de l'église Notre-Dame des Arènes ont été recherchées à l'emplacement de l'église des Clairettes. Malheureusement des terrassements en 1968 ont fait disparaître tous les niveaux archéologiques et même toute trace de fondation de maçonneries.

La phase d'occupation suivante est représentée par les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, période d'installation du couvent des Clairettes. L'ancienne rue des Clairettes était moins large que la voie actuelle. Son empiérement et les fondations des bâtiments qui la longeaient à l'ouest ont été ponctuellement dégagés. Les remblais qui scellaient les niveaux de circulation recelaient du mobilier du XVII<sup>e</sup> siècle. Doit-on en conclure que cette rue a été créée lors de la mise en place du couvent ? Ce dernier a été partiellement détruit à la Révolution et certains de ses bâtiments ont alors été transformés. De nouveaux édifices ont été construits au nord, certains dotés de sous-sols. La rue des Clairettes a subi plusieurs modifications : au sud, sa pente est modifiée au XIX<sup>e</sup> siècle pour rattraper la rue Pétoniaud-Beaupeyrat rectifiée ; la chaussée est élargie en 1960 lors de l'extension du lycée Léonard-Limosin et en 1998 au sud à l'occasion de la construction d'un nouvel immeuble. Les aménagements liés à la période contemporaine consistaient essentiellement en tranchées de réseaux ou en excavations récentes. Plus intéressantes sont les fondations et caves de bâtiments dont une partie a disparu en 1968.

Les découvertes archéologiques de ce diagnostic sont précieuses pour la compréhension de l'évolution urbaine dans ce secteur depuis la période augustéenne jusqu'à aujourd'hui. Un des points d'intérêt de cette intervention porte sur l'extension maximale de la ville gallo-romaine vers le nord, que ce diagnostic permet seulement d'entrevoir.

Maniquet Christophe

Moyen-Âge,

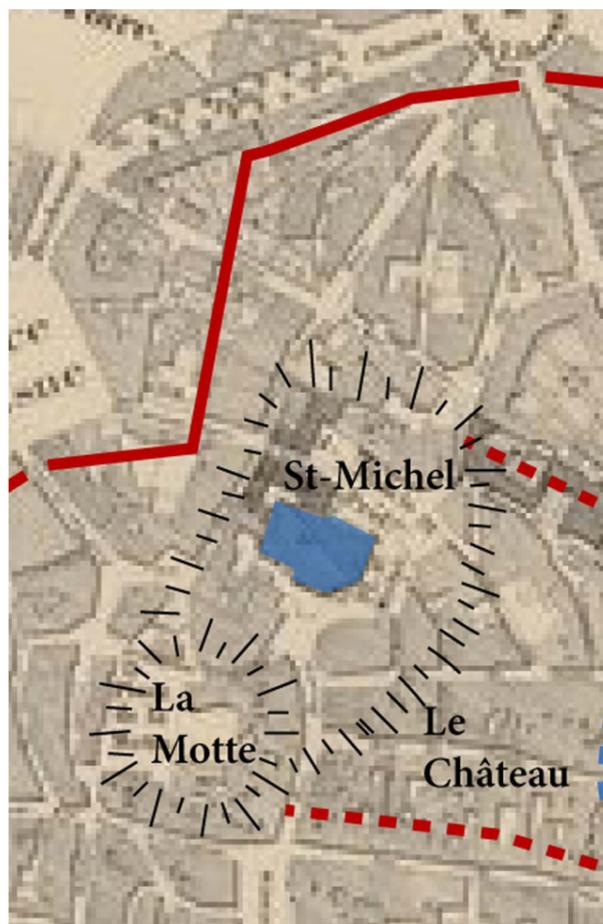
## LIMOGES

### Place du Présidial Ancien Présidial de Limoges

Époques Moderne  
et Contemporaine

Au cœur de Limoges, le bâtiment du Présidial, l'une des principales institutions d'Ancien Régime, a fait l'objet en 2018 d'une réhabilitation visant à transformer ses amples espaces en appartements privés. Dans le cadre de ses travaux sur les souterrains de Limoges (projet Dédalles), l'association Archéa est intervenue dès décembre 2017 sur les cavités redécouvertes dans ses soubassements avant leur altération par les travaux à venir. Les travaux ont été encadrés par les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles :

un architecte du patrimoine a été missionné pour la restauration de la façade (MH), tandis qu'un accord a été conclu pour la préservation d'une partie des cellules des prisons ; le Service Régional de l'Archéologie a prescrit une fouille préventive concernant les excavations prévues dans la cour du Présidial, articulée à une analyse archéologique de l'architecture des bâtiments et à une étude documentaire approfondie. Si une modification du projet a annulé la fouille, les travaux restèrent soumis à une surveillance archéologique



LIMOGES, Place du Présidial,  
Fig. 1 Localisation de la Motte,  
de l'église Saint-Michel et de la basse-cour, L. Leroux.

qui a permis la collecte d'une quarantaine d'éléments lapidaires issus des bâtiments antérieurs.

La topographie historique révèle une occupation ancienne des lieux, notamment liée à la mitoyenneté de l'église Saint-Michel-des-Lions, l'une des plus anciennes églises de Limoges, comprise dans l'enceinte du Château vicomtal (fig. 1). L'étude des caves situées sous la parcelle du Présidial par Éric Balbo (fig. 2), assisté de Jean-Claude Grany, révèle une occupation dense autour de cette église à l'époque médiévale et découvre le négatif d'un parcellaire disparu.

Au nord de l'église, se situe l'actuelle place du Présidial, dont l'intitulé initial, place du Belvédère, dit la position dominante. Elle aurait accueilli dès la fin du Moyen Âge un lieu de justice, sous l'autorité du sénéchal de Limoges, représentant du pouvoir royal. Attestant de son importance dans la mémoire civique, un parquet de justice est encore figuré à la fin du XVIe siècle à cet emplacement dans la cartographie de Limoges, nonobstant l'établissement d'une autre institution de justice, le Présidial (fig. 3).

Créée par Henri II en 1552 pour servir des enjeux politiques, judiciaires et financiers, le Présidial constitue

une cour alternative aux Parlements. Malgré un champ d'action relativement restreint, il s'impose rapidement comme l'une des principales institutions étatiques en province sous l'Ancien Régime, dont le succès tient notamment aux possibilités de carrières et d'honneurs qu'elle offre à la notabilité locale. À Limoges, le Présidial est logé dans une ancienne maison curiale de l'église Saint-Michel-des-Lions, sur la place du Belvédère, héritant des traditions de justice urbaines. Les vestiges archéologiques et les données historiques révèlent de l'ancien Palais de Justice un bâtiment à trois niveaux, comprenant des prisons en rez-de-chaussée et une salle du Conseil du Présidial à l'étage. Au XVIIe siècle, la complexification de la procédure judiciaire engendre un allongement des durées de détention, pourtant essentiellement préventives, qui se traduit par la dissociation des prisons et du Palais de Justice.

Inadapté dès l'origine à son usage et sans investissement notable hormis de la part des magistrats qui y travaillent, le Présidial d'Henri II tombe en vétusté et devient inhabitable dans la première moitié du XVIIIe siècle. Cette situation n'est pas exclusive à Limoges : des enquêtes diligentées dans tout le royaume révèlent des conditions d'incarcération d'autant plus intolérables qu'elles concernent pour la plupart des individus en attente de jugement. À partir de ces enquêtes et de l'expérience des magistrats, un ingénieur des Ponts et Chaussées s'attelle à la reconstruction du Présidial, entre 1778 et 1782 (fig. 4). Il en résulte un Palais de Justice exemplaire, qui répond tant bien-être des justiciables qu'au bon fonctionnement de la justice et à la nécessité d'incarner l'institution et l'État.

Leroux Laure



LIMOGES, Place du Présidial,  
Fig. 2 Plan des caves, E. Balbo et J.-C. Grany.



LIMOGES, Place du Présidial,  
Fig. 3 Figuration du parquet de justice,  
plan XVIe siècle.



LIMOGES, Place du Présidial,  
Fig. 4 Bâtiments étudiés, plan Trésaguet

Gallo-romain

## LIMOGES Rue de la Roche au Go

Dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle, au sommet d'un plateau dominant la Vienne et en bordure de la rue et du chemin de la Roche au Go à Limoges, un diagnostic archéologique a été prescrit. Les parcelles situées à l'est ont fait l'objet récemment de diagnostics et même d'une fouille archéologique qui a mis en évidence un sanctuaire antique périurbain. En outre, les observations faites depuis la seconde moitié du XIXe siècle témoignent de l'existence au nord et à l'est de ce secteur de riches et abondants vestiges antiques.

Six sondages ont été ouverts dans la partie prescrite de la parcelle HV 848. Les résultats sont clairement positifs, les vestiges mis au jour consistant principalement en maçonneries gallo-romaines appartenant visiblement à des édifices semi-enterrés s'ouvrant à l'ouest, vers le chemin de la Roche au Go actuel. La première constatation est l'absence de vestige antérieur à l'époque romaine dans l'emprise prescrite. L'installation la plus ancienne semble consister en une vaste et profonde excavation qui pourrait être interprétée comme une carrière. Les premiers remblais sus-jacents se sont révélés relativement charbonneux et riches en mobilier céramique de la première moitié du IIe siècle de notre ère. Ce mobilier pourrait provenir du sanctuaire voisin. Les premières constructions

semblent matérialisées par des structures porteuses légères, associées à des niveaux de sol de terre battue.

À une période mal définie, l'implantation d'un grand bâtiment, en bordure du chemin de la Roche au Go, a nécessité le décaissement de la paroi du vallon vraisemblablement pour permettre un accès de plain-pied depuis l'ouest. Sur le sol taillé dans la roche reposait un niveau de destruction riche en gros fragments de tuiles. Lors de remaniements ultérieurs, plusieurs maçonneries semblent témoigner d'une extension de la construction vers le sud. Aucun élément ne permet de proposer une fonction pour cet édifice. Si sa date de construction reste difficile à établir, en l'état actuel des observations, sa période de destruction et d'abandon l'est encore davantage. Aucune trace d'implantation médiévale ou moderne n'a été distinguée. Ces parcelles sont sans doute utilisées comme jardins surplombant la Vienne depuis très longtemps.

Ce secteur en bordure d'*Augustoritum* recèle des informations majeures pour la compréhension de l'organisation et de l'évolution de l'agglomération antique : sur cette zone de passage obligé pourraient se développer des édifices assurant une fonction d'accueil, de commerce, ou encore de contrôle.

Maniquet Christophe

## LIMOGES

### 25, rue de la Roche au Gô

Dans le cadre d'un projet de construction de maison individuelle, au sommet d'un plateau dominant la Vienne et en bordure de la rue de la Roche au Gô, à Limoges (87), le service régional de l'Archéologie a prescrit une fouille archéologique préventive à la suite du diagnostic.

Si l'on est en mesure aujourd'hui d'affirmer que l'on se trouve en bordure occidentale de la ville antique d'Augustoritum / Limoges, et plus précisément près du quartier sud-ouest, ce secteur n'a fait l'objet que de trois diagnostics récents (en 2016 et 2018) dans le cadre de projets de lotissement au sein de parcelles exploitées comme petits jardins individuels.

La fouille a été menée du 28 août au 13 octobre 2017 sur une superficie de 610 m<sup>2</sup>. 111 structures ont été mises au jour, dont 39 portions de murs/murets ou maçonneries, 43 fosses, 10 trous de poteau, 7 portions de fossés ou de tranchées, 3 portions de solins, 2 aménagements de tuiles, une « sépulture » d'oiseau, 3 possibles sépultures néolithiques et 3 portions de caniveaux.

Malgré un fort arasement, une occupation néolithique est matérialisée par quelques structures pouvant être interprétées comme des sépultures. La période protohistorique est principalement représentée par du mobilier céramique épars noyé dans une couche recouvrant le terrain naturel. Seuls quelques fonds de structures peuvent être associés à cette période ainsi qu'un fossé trop partiellement dégagé en bordure d'emprise.

La majorité des vestiges mis au jour consistaient en fondations de maçonneries gallo-romaines appartenant à plusieurs états d'un édifice à caractère religieux, de type fanum simple dans un premier temps et transformé ensuite en temple à deux cellae. Malheureusement, l'arasement général a fait disparaître quasiment tous les niveaux de circulation et donc toute trace d'occupation permettant d'interpréter les rituels ou de tenter d'identifier les divinités honorées.

Si aucune trace d'occupation médiévale n'est apparue, des fondations et des fosses modernes ou contemporaines perturbaient les vestiges antérieurs dans la partie nord de l'emprise, près de la rue actuelle.

Plusieurs structures en creux perçant le substratum géologique n'ont livré aucun mobilier archéologique permettant de leur attribuer une période chronologique. Deux d'entre elles s'en distinguent par le mobilier lithique et céramique qu'elles recelaient, caractéristique de la période néolithique. L'une a livré quinze pièces lithiques, essentiellement des supports retouchés se rattachant au Néolithique moyen de l'Ouest de la France. Ces silex étaient associés à une trentaine de tessons d'un vase qui pourrait être une production chasséenne. L'autre fosse renfermait treize pièces en

silex. Huit d'entre elles sont issues vraisemblablement d'une séquence de débitage d'un même nucléus produisant des lames courtes ou des éclats. Cette petite série vient compléter les rares données dont on disposait concernant les premières occupations néolithiques sur le territoire de la commune de Limoges.

On peut s'interroger sur la nature de ces fosses de forme rectangulaire et peu profondes. Leur morphologie et la qualité du mobilier, dont un unique vase, font inévitablement penser à de possibles fonds de sépultures. Les corps ne seraient pas conservés en raison l'acidité du sédiment.

Les structures ayant livré du mobilier de l'âge du Fer sont peu nombreuses : cinq seulement ont pu être identifiées, réparties sur l'ensemble de la zone fouillée. Il s'agit de deux fossés, deux fosses (dont un possible trou de poteau) et d'une petite structure oblongue incomplète.

Dans l'angle nord-est de l'emprise, un fossé s'ouvrant directement dans la roche en place, a été dégagé sur près de 4,30 m de longueur. La couche sus-jacente était ponctuellement très riche en tessons de céramique qui trouve de nombreuses comparaisons avec des contextes de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (La Tène D1). Son profil et son remplissage ont tendance à assimiler cette structure à une tranchée d'installation de palissade délimitant une zone à la destination indéfinie (culturelle ?) se développant en dehors de notre emprise, vers le nord et l'est.

La toute première occupation antique est quant à elle matérialisée par la construction d'un temple gallo-romain de type fanum. À ce temple peut être associé au sud un angle de solins. Le plan caractéristique du bâtiment laisse peu de place au doute quant à sa fonction cultuelle. De forme carrée, ce petit édifice atteignait près de 10,70 m de côté. Les murs de la cella cernaient un espace interne de 3,90 m de côté. La largeur de sa galerie périphérique peut être établie à 2,30 m. Aucun sol, ni interne ni externe, pouvant être associé à ces maçonneries, n'a été mis en évidence. Cet édifice a pu être en fonction durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, mais guère au-delà.

Dans une seconde phase, le fanum est modifié. Sa cella est conservée mais vraisemblablement consolidée et une seconde cella est construite au sud. Les deux cellae sont incluses dans un vaste édifice. La cella méridionale mesurait 5 m extra muros du nord au sud et plus de 4 m d'est en ouest, même si l'on peut supposer qu'elle était carrée. Sa superficie et ses dimensions externes étaient donc proches de celles de la cella nord.

Le bâtiment qui englobait les cellae formait un rectangle de 24,25 m dans le sens nord-sud sur 10,70 m dans le sens est-ouest, soit une superficie de

près de 260 m<sup>2</sup>. L'espace entourant les cellae devait servir de galerie de circulation. Celle-ci était large de 2,15 à 2,95 m. Un caniveau bordait l'édifice à l'ouest.

Par la suite, ce bâtiment a été agrandi vers l'est par l'adjonction de maçonneries. Si les sols des deux cellae avaient totalement disparu, tout comme les niveaux de circulation extérieur au bâtiment qui les enserrait, il n'en est pas de même pour le sol interne de ce dernier, partiellement conservé et composé d'une couche de béton de chaux blanc.

Deux massifs de maçonneries ont été mis au jour à l'est et au sud de l'édifice. Leur fonction n'a pas été déterminée.

Au sud, au niveau de la rupture de pente naturelle donnant sur la Vienne, un mur et un caniveau parallèles et distants de 4,70 m, appartenaient sans aucun doute à une galerie de circulation qui se développait au-delà des limites de fouille. Plusieurs adjonctions et remaniements mineurs ont pu être observés.

Ce fanum à deux cellae et l'espace cultuel qui le cernait ont vraisemblablement fonctionné durant le II<sup>e</sup> siècle et la première moitié du III<sup>e</sup> siècle de notre ère, mais la disparition des niveaux de sol et de destruction sus-jacents ne permet pas d'assurer la période de son abandon. Le mobilier n'est représenté que par des fragments de céramique répartis dans les diverses unités stratigraphiques, quelques rares tessons de verre, quelques éléments métalliques (clous, scorie, tôle en fer) et une unique monnaie usée, peut-être d'Hadrien. Parmi le mobilier lapidaire, on mentionnera la découverte d'une plaquette de schiste bitumineux et de deux gros fragments d'une même colonne en marbre griotte vert pyrénéen.

Après l'abandon du sanctuaire antique, aucune réoccupation ne semble intervenir sur cet espace durant la période médiévale. Plusieurs petites fosses situées au nord de l'emprise ont livré des tessons de céramique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. L'une d'elle avait la particularité de renfermer un squelette complet d'oise en connexion.

Au nord-ouest de l'emprise de fouille a été dégagé l'angle des deux murs à l'orientation bien différente de celle des autres maçonneries découvertes sur le site. Ces murs appartiennent à une maison dont la construction est à placer entre 1815 et 1923 et qui fut abattue entre 1983 et 1988.

Les points essentiels de cette fouille résident donc en la découverte d'une occupation de la période néolithique représentée peut-être par quelques sépultures, de quelques vestiges de l'âge du Fer, et d'un sanctuaire antique qui évolue du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Ce sanctuaire est-il à mettre en relation avec la pierre de fontaine gallo-romaine découverte à proximité en 1987 et portant une inscription faisant mention de l'existence d'un vergobret et d'une divinité dénommée Grannus, assimilée à Mars ou à Apollon ? Ceci pourrait renseigner sur le culte rendu dans cet espace. Le dédoublement de la cella signifie-t-il



LIMOGES, 25 rue de la Roche-au-Gô, Fig. 1 Vue d'ensemble.  
Fanum à deux cellae, état 2, C. Mangier, C. Maniquet, INRAP.

l'adjonction d'une seconde divinité à la première honorée jusqu'alors ?

Reste également à savoir comment ce sanctuaire périurbain s'intégrait dans le tissu de la ville. En faisait-il vraiment partie, malgré une orientation parcellaire différente, ou bien avait-il été rejeté en périphérie, à l'extérieur ? On notera qu'il fait face au site fouillé en 2004 rue de Nexon de l'autre côté de la Vienne et qui pourrait être également un vaste espace religieux de la même période mais avec des antécédents gaulois.

Jusqu'alors, une importante occupation gauloise était soupçonnée sur le plateau de la Roche au Gô, où certains auteurs ont voulu placer une ville primitive gauloise à l'origine d'Augustoritum. Les vestiges mis en évidence permettent d'attester cette présence gauloise mais ils ne sont pas suffisamment conséquents pour voir une quelconque proto-urbanisation.

## LIMOGES Rue de la Terrasse

Les terrassements réalisés pour la mise en place d'un nouveau transformateur électrique rue de la Terrasse ont nécessité une surveillance archéologique d'une journée. Le creusement était établi à l'emplacement de l'ancien réfectoire de l'abbaye Saint-Martial, sur un site occupé depuis vingt siècles et où les vestiges se sont révélés parfois situés directement sous le niveau de sol actuel. Le suivi de travaux s'avérait de ce fait absolument nécessaire.

Le sondage principal, de 45 m<sup>2</sup> environ, était peu profond (entre 30 et 70 cm). Quatre creusements plus profonds, de moins d'un mètre carré, furent réalisés aux angles du sondage. Aucun niveau ancien ne fut mis au jour et la seule structure découverte correspond

au regard en partie détruit d'une ancienne canalisation. La maçonnerie liée avec du mortier grisâtre doit sans doute être datée du XIXe ou du début du XXe siècle.

La faible profondeur du sondage explique sans doute en partie l'absence de découverte d'éléments anciens. Il convient cependant d'espérer qu'une surveillance systématique des creusements réalisés dans le secteur soit poursuivie. De précédentes opérations, pour certaines sur des creusements moins étendus et moins profonds, avaient en effet pu montrer des résultats particulièrement riches d'enseignement sur ce site majeur pour l'histoire de Limoges.

Lhermite Xavier

## LIMOGES ZI Nord, rue de Dion Bouton

Un diagnostic archéologique a été mené sur une parcelle sise entre les rues de Dion Bouton et Henri Giffard dans la zone d'activité nord de Limoges (EM 5). Il est intervenu sur une superficie de 5,7 ha en amont d'un projet d'installation d'une plate-forme de stockage de granulats. Le terrain occupe un plateau légèrement ondulé et découpé par le réseau hydrographique de la Vienne. Il est notamment longé au nord par le ruisseau de Gamagnat qui se jette dans l'Aurence, affluent de rive droite de la Vienne. Le versant occupé par le terrain est orienté vers l'est. Son altitude est comprise entre 344 m à l'ouest, à proximité de la route de Chaptelat et 323 m à l'extrémité est de l'emprise. Une décharge occupe une grande partie du versant dont la pente naturelle n'est conservée qu'au nord de l'emprise, sous le couvert forestier. On y voit une pente forte et régulière faisant la transition entre le plateau et la zone humide, en bordure du ruisseau de Gamagnat. Le secteur bien que très fortement urbanisé est peu connu d'un point de vue archéologique. Le seul site bien documenté est l'aire thermale d'une villa fouillée à 1,5 km, au lieu-dit Brachaud.

Vingt-trois tranchées ont été réalisées représentant une surface de 2 687 m<sup>2</sup> soit 7,22 % de la surface accessible. Deux sondages situés sur la plate-forme artificielle confirment la présence d'une décharge et de remblais de matériaux de démolition. Les vingt-et-unes tranchées ouvertes dans la zone basse n'ont révélé que des tronçons de fossés parcellaires, contemporains pour certains ou non datés du fait de l'absence de mobilier.

Le principal apport du diagnostic est d'avoir permis l'observation et l'analyse des dynamiques sédimentaires dans un contexte géomorphologique intéressant de versants convexo-concaves s'articulant avec une zone humide. La séquence qui peut être restituée comprend, sous l'horizon actuel de terre végétale, deux niveaux de colluvions : les colluvions brunes les plus récentes recouvrent des colluvions limono-sableuses marquées par le développement de sols podzoliques caractérisés par des figures périglaciaires (un réseau de fentes de gel qui dessine en plan des polygones décimétriques). Cette morphogénèse sous l'action du gel et du dégel a permis de dater ces sols du dernier maximum glaciaire, le Weichsélien, soit entre 25 000 et 13 000 BP. Dans le cas présent, ces sols sont peu développés car ils ont été grandement érodés. Ils surmontent d'autres colluvions qui sont constituées d'altérites ayant conservé le fantôme de la roche-mère. Il s'agit d'altérites remaniées mais sur de courtes distances par glissement ; elles peuvent être plus ou moins chargées de blocs ou argileuses en fond de vallon. Ces colluvions inférieures recouvrent une nappe alluviale ancienne constituée de sables grossiers ou d'argiles emballant de nombreux blocs de quartz, des galets « mous » et des blocs de roche métamorphique « pourris ». Cette couche peu épaisse correspond à la terrasse ancienne de l'Aurence. Son épaisseur assez mince (30 cm) et les variations d'altitude de son toit, semblent indiquer qu'elle a fait l'objet d'une longue évolution alternant phases d'exhaussement et d'érosion. Elle repose directement sur les arènes en place issues de l'altération du substratum.

Les études géomorphologique et géarchéologique menées au cours du diagnostic par G. Dandurand ont mis en évidence que, compte-tenu de la nature des formations superficielles (colluvions) et des dynamiques érosives très intenses, il était peu vraisemblable de découvrir une occupation anthropique *in situ*, sinon par les vestiges de structures en creux dans ces niveaux

d'altérites. Les blocs de quartz contenus dans les colluvions supérieures, dans les sols démantelés ou en fond de vallon dans les colluvions hydromorphes ont fait l'objet d'une surveillance particulière. Celle-ci n'a pas permis de vérifier la présence d'artefacts anthropiques même parmi ces éléments.

Roncier Catherine

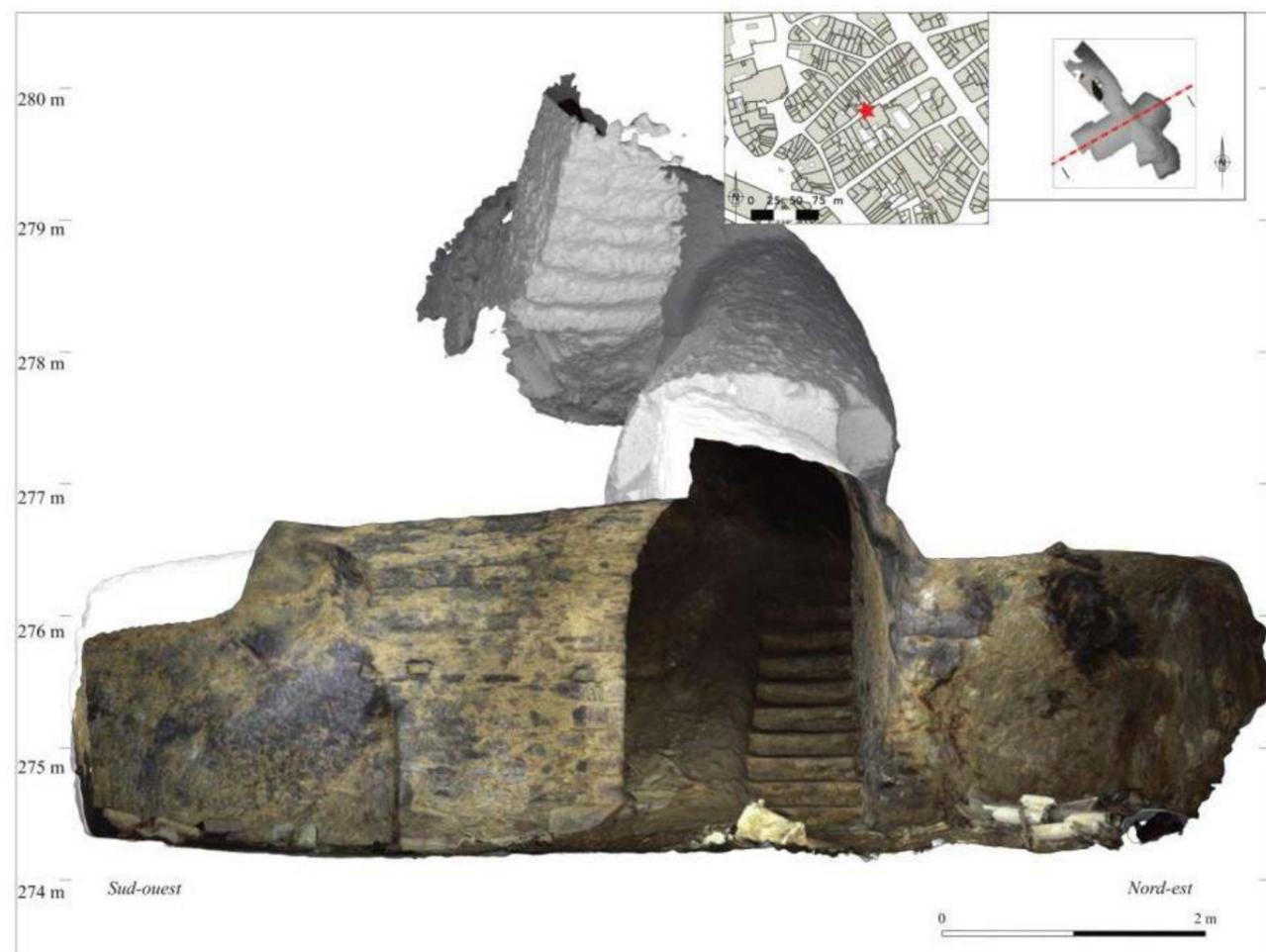
## LIMOGES Rue du Clocher, rue du Temple, rue du Consulat, rue Ferrerie et rues adjacentes

Moyen-Âge,  
Époque moderne

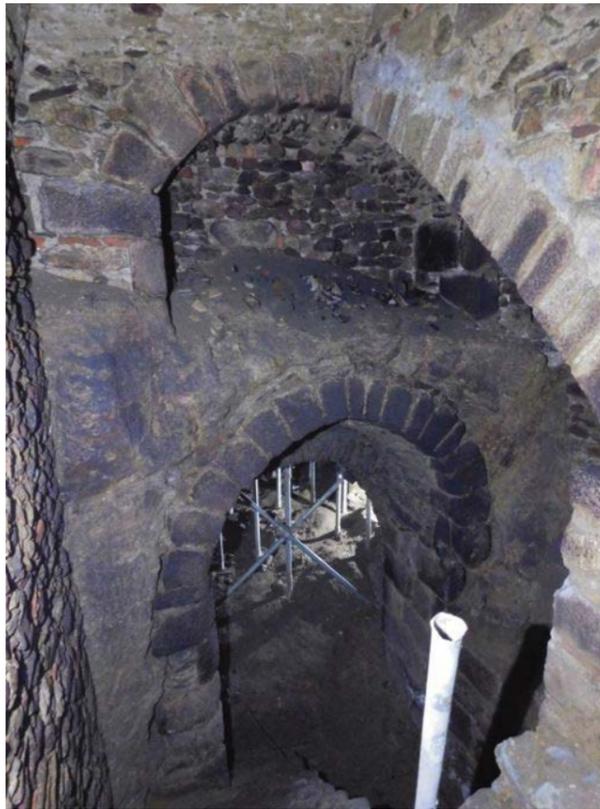
Le projet de requalification des rues du centre-ville a été initié par la ville de Limoges dont les compétences ont été transférées à Limoges Métropole. Il porte sur les rues du Consulat, du Clocher, du Temple, la place Saint-Michel et les rues adjacentes. Ce nouvel aménagement, au cœur de la ville historique, a conduit le service régional de l'Archéologie de la Nouvelle-Aquitaine à prescrire une surveillance de travaux

en mai 2015. Après une première phase menée par S. Mages en septembre et octobre 2016, une deuxième phase, dirigée par C. Pesenti, a eu lieu pendant plus d'un an.

Les investigations archéologiques ont permis d'étudier le parcellaire urbain et son évolution du Moyen Âge jusqu'à nos jours. Les anciennes façades, avant le réaligement de la deuxième moitié du XVIIIe siècle,



LIMOGES, Rues Piétonnes, Fig. 1, 26 rue du Temple, relevé photogrammétrique, N. Saulière, F. Tétard © Eveha



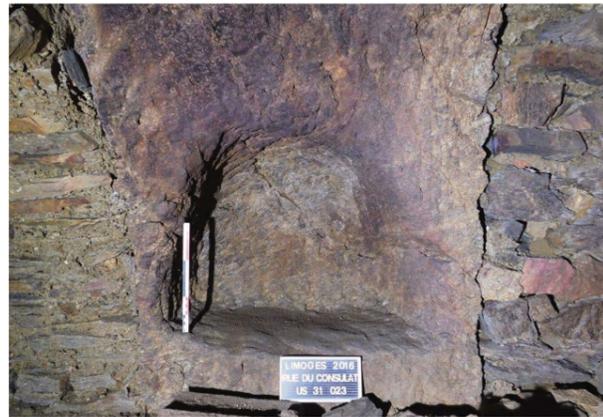
LIMOGES, Rues Piétonnes,  
Fig. 2, 10 rue du Temple, entrée, C. Pesenti © Eveha



LIMOGES, Rues Piétonnes,  
Fig. 3, 37 rue du Clocher, salle avec pilier central, vue vers le nord-ouest,  
C. Pesenti © Eveha



LIMOGES, Rues Piétonnes,  
Fig. 4, 10 rue du Temple, la salle, vue vers le nord, C. Pesenti © Eveha



LIMOGES, Rues Piétonnes,  
Fig. 5 31 rue du Consulat, niche d'éclairage,  
C. Pesenti © Eveha

sont illustrées principalement par des maçonneries. Ces vestiges matérialisent des rues plus étroites et plus sinueuses que celles d'aujourd'hui. Quelques niveaux de circulation ont également été mis au jour. Mais les travaux de terrassement ont surtout livré des caves. Certaines d'entre elles débordent sous les rues actuelles ou les traversent. Toutes les composantes de ces caves ont été retrouvées en surface : des puits de creusement, nécessaires à la construction de galeries aménagées dans le rocher, des conduits d'aération pour la circulation de l'air, ou encore des soupiroux. Des fosses d'aisances révèlent les modes de vie de la population mais aussi la présence d'habitations en surface. D'autres constructions s'apparentent à des collecteurs d'eau usées. L'étude, même partielle des caves, a révélé leur évolution à travers les différentes campagnes de construction. Ces importants lieux de stockages rappellent que Limoges était une ville commerçante et florissante (fig. 1 à 7).

Cette opération n'a cependant pas livré de vestiges des périodes précédentes. Elle est pourtant placée dans le tissu urbain antique.

Pesenti Claire

## ORADOUR-SUR-GLANE Le Masferrat

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit le Masferrat à Oradour-sur-Glane est lié au projet de construction d'un bâtiment agricole. Cette reconnaissance archéologique portant sur une emprise de 4 143,46 m<sup>2</sup> a permis l'ouverture de 10 sondages correspondant à environ 15 % de la surface. En dépit de la proximité de vestiges gallo-romains (sépulture à crémation dans un coffre funéraire, ainsi

que des fondations de murs), les sondages se sont avérés négatifs, à l'exception de structures fossoyées (trous de poteau) mises au jour dans la tranchée Tr.5. Les sondages ont livré quelques éléments épars de mobilier archéologique (TCA et fragments d'amphore) pouvant appartenir à la période antique (?).

Beausoleil Jean-Michel

## PIERRE-BUFFIÈRE Villa d'Antone

Restauration du bassin circulaire et de la pièce aux contreforts

Les travaux de restauration des vestiges de la villa d'Antone ont porté en 2018 sur le bassin circulaire central et sur la zone sud-est, sous la direction de Luc Joudineau, architecte du patrimoine, et sous la surveillance archéologique de l'Association Dupuytren Mémoire Vivante. Au niveau du bassin central, deux

assises maçonnées d'origine ont été identifiées sous des restaurations anciennes. Le secteur sud-est comporte des salles longues et étroites. Le mur inférieur est pourvu de cinq contreforts massifs, dont certains ont été ajoutés, en collage, au mur de terrasse.

Dussot Dominique

Médiéval

## LA PORCHERIE Châteauvieux

La fouille programmée initiée en 2018 sur le site de Châteauvieux est le prolongement d'une enquête initiale, menée en 2007, dans le cadre du PCR « Morphologie et mutations du *castrum* : l'exemple du Limousin, Xe-XIVe s. » (Ch Rémy dir.). Une approche des sources d'archives permettait alors de supposer que ce site, caractérisé par une motte, pouvait être la résidence d'un lignage de la moyenne aristocratie limousine entre le X<sup>e</sup>s., période où apparaissent les premières mentions de la famille Porcaria, jusqu'à la fin du Moyen Âge. L'un des objectifs premiers de la fouille était de s'assurer que Châteauvieux pouvait être identifié à cette résidence, tout en développant l'approche archéologique d'un type de *castrum* encore rarement étudié : celui du château à motte. La campagne 2018 avait donc, en quelque sorte, valeur de test de ce site fossile dans la perspective de mesurer sa capacité à répondre à ces problématiques.

Outre une reprise du dossier des archives concernant le lignage seigneurial de La Porcherie (Ch. Rémy), les travaux préalables à une première série de sondages ont consisté en une double opération : un levé microtopographique du site - c'est-à-dire la motte et ses abords, en particulier la vaste parcelle qui lui

est contigüe - et la mise en œuvre d'un programme (sur plusieurs années) de prospection géophysique. Ce dernier, mené par G. Bruniaux et V. Mathé (Univ. La Rochelle/Cnrs) portant en premier lieu sur la parcelle de prairie où les observations de terrain, complétées par la topographie (équipe et R. Jonvel), révélaient avant fouille une première série d'anomalies du relief sous la forme d'une succession de talus de faible amplitude délimitant au moins une demi-douzaine d'entités géomorphologiques spécifiques. La topographie permettant en outre, pour ce qui concerne la motte et son fossé, d'en préciser la morphologie. En s'appuyant sur les données précédentes, les objectifs sur le terrain étaient d'obtenir le plus rapidement possible d'une part une évaluation de l'hypothèse d'une conservation de vestiges fossiles dans la prairie attenante à la motte, et, d'autre part pour cette dernière, une information sur son mode de construction et sur la chronologie de sa construction, voire de son (ses) occupation et abandon.

La motte affecte, contrairement à ce que laissait supposer une première cartographie des années 1980, non pas un plan circulaire mais plutôt ovale de 57 m sur 47 m. La plateforme sommitale reste exigüe, d'une quinzaine de mètres de diamètre maximum. Haut

de 10 à 12 m, le terre possède deux particularités majeures : la présence, côté nord, à mi pente, d'une seconde plateforme en forme de croissant et le fait que l'assiette de la motte soit inclinée. Son fossé, d'environ 15 m de large affecte par conséquent une profondeur variable marquée par une solution de continuité qui prend la forme d'une « levée de terre » transversale, sorte de digue qui a pu également servir d'accès à la motte - hypothèse qu'il conviendra de vérifier. Enfin, une entaille d'une dizaine de mètres de long sur 2 m de large dans le flanc sud-ouest témoigne d'une fouille ancienne, non documentée, mais qu'une simple mention situe autour de 1896. Orienté de manière radiale et atteignant la limite de la plateforme sommitale, ce creusement nous est apparu finalement comme une opportunité pour reconnaître rapidement une partie de la stratigraphie de construction du tertre. Après un nettoyage de l'ancien sondage et une rectification et redressement de deux coupes (sd 1, fig. 1), deux phases ont pu être distinguées, pour l'instant sur une puissance maximale de 2 m de haut : celle supérieure correspond à l'occupation de la motte et est matérialisée essentiellement par un trou de poteau situé juste en contrebas de l'articulation entre la plateforme et le flanc du tertre ; celle inférieure montre plusieurs séquences de construction où alternent des couches de pierres d'origine locale (serpentinite) et des niveaux de sable particulièrement compacts témoignant d'un mode de construction simple (mais efficace) ignorant le recours à la vitrification comme il a pu être attesté sur certains sites limousins (pour ne citer que le plus proche : *castrum* de Brè, situé à une vingtaine de kilomètres de distance de La Porcherie). La succession des strates de construction est toutefois interrompue, à trois reprises, par la présence de minces strates charbonneuses, comprenant de rares tessons et fragments de faune carbonisée, que l'on interprète comme des arrêts temporaires du chantier de construction et ont permis d'obtenir, pour deux d'entre elles, des datations <sup>14</sup>C qui confirmeraient la relative précocité du site, entre X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles (169 P1 : âge calibré 973-1150 ap. J.-C. [prob. 82.4% entre 973-1049 cal AD] et 156 P1 : âge calibré 897-1024 ap. J.-C. [prob. 81.0% entre 943-1024 cal AD]).

Parallèlement à cette première reconnaissance du cœur de la motte, le croisement des données microtopographiques et les résultats des premières prospections géophysiques ont permis de définir trois premiers sondages dans la vaste prairie attenante au tertre. Chacun d'eux s'est avéré positif en terme de vestiges d'origine anthropique. L'un des premiers constats, d'ordre stratigraphique, réside dans la présence, dans deux de ces sondages implantés sur la même anomalie topographique (sd 2 et 6) d'une épaisse couche de limon grisâtre, dépourvue de pierres formant talus. Cette couche, peut, en l'état, être interprétée comme étant une banquette de culture, type de structure agraire d'époque moderne qui aurait fossilisé les vestiges antérieurs médiévaux.

Le sondage 2, le plus près de la motte, a révélé deux sections de murs orthogonaux à l'axe de la tranchée et distants d'environ deux mètres. Le premier (M1) sert de limite à un sol de cailloutis se développant vers le sud et dont la limite opposée paraît matérialisée par une clôture comme le laisserait supposer la présence d'au moins un trou de poteau. A l'opposé, de l'autre côté du mur M2 vers le nord ouest, c'est une toute autre organisation stratigraphique qui se dessine : plusieurs amas de pierres recouvrent des couches argileuses incluant des lentilles chargées de charbons de bois évoquant des niveaux d'occupation ; enfin, une couche rubéfiée peu étendue correspond à un petit foyer ouvert. Les charbons associés à cette structure ont permis d'obtenir une mesure <sup>14</sup>C qui situerait l'occupation de ce secteur entre 1037 et 1207 ap. J.-C.

Un dernier sondage a été ouvert au nord-ouest du précédent, à l'emplacement d'une double anomalie topographique (très légère éminence du terrain) et géophysique (résistivité et gradient magnétique). Rapidement, la fouille a confirmé la pertinence du sondage en révélant la présence de quatre murs. Trois d'entre eux, conservées sur 0,50 à 0,70 m de haut et larges d'environ 1,10 m, forment le côté d'un édifice de 10 m de longueur. Les maçonneries possèdent une fondation débordant sur l'extérieur en blocs de serpentine reposant dans une tranchée ; l'élévation doublement parementée est édifiée avec des blocs de gneiss et amphibolites. Le dernier mur repéré, plus étroit que les précédents, s'appuie sur l'angle du bâtiment et laisse entrevoir l'existence d'un autre édifice bâti. La stratigraphie livre, sous une épaisse couche de limon comparable à celle des banquettes de culture, le début d'une série de couches où apparaît un niveau contemporain de l'occupation du bâtiment. Le mobilier archéologique reste rare, essentiellement composé de quelques fragments de céramique assurément médiévale et de menus objets en fer, parmi lesquels se devinent des fers de trait. A noter, dans la couche d'abandon du bâtiment, la présence d'un fragment de lissoir en verre (étude M.Buisson) et la présence, pour l'instant anecdotique, de quelques fragments de céramique antique.

Cette première campagne de « reconnaissance » s'est avérée extrêmement positive en terme de conservation de vestiges, qu'il s'agisse ici de la motte elle-même ou de son environnement proche. Si le site semble apte à répondre à la problématique initiale, une seconde campagne s'impose toutefois pour consolider les acquis de 2018, en particulier autour de la datation des vestiges, du mode de construction du tertre et de la nature et emprise des constructions mises au jour dans la prairie voisine.

Conte Patrice



LA PORCHERIE, Châteauvieux,  
Fig. 1 Vue de la coupe nord-ouest du sondage 1 (motte) (mire : 2 m ; cl. P. Conte).

## LA PORCHERIE Église Saint Julien et Saint Roch

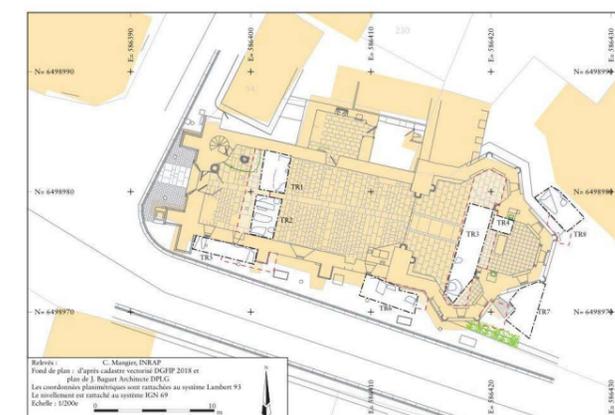
L'opération archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie s'est déroulée dans et autour de l'église de La Porcherie en Haute-Vienne (Fig. 1). Cette intervention précédait la mise en œuvre de sondages géotechniques dans le cadre d'un dossier des Monuments Historiques portant sur les origines de la déstabilisation de l'édifice.

Huit sondages ont été effectués et n'ont pas livré autant d'artefacts qu'espéré pour un chef-lieu d'archiprêtré. À l'intérieur comme à l'extérieur de l'édifice, une ou plusieurs grandes campagnes de décaissement ont eu lieu ne laissant que quelques bribes d'anciens murs et quelques sépultures à peine identifiables. L'absence quasi complète d'éléments céramiques est venue confirmer cette observation. La seule découverte notable est la présence d'une fosse de mise en œuvre d'un moule à cloche.

Avec cette intervention archéologique, une étude historique (restreinte) et quelques observations du

bâti ont toutefois amené des éléments plus précis de chronologie relative du site.

Guillin Sylvain



LA PORCHERIE, Église Saint-Julien-Saint-Roch, Fig. 1 Plan général d'implantation des sondages, C. Mangier, INRAP, d'après le plan de J. Bague, architecte

## ROUSSAC

### La Gardelle, les Genets, Landelle

En amont d'un projet éolien, un diagnostic archéologique a été mené sur quatre parcelles de la commune de Roussac (Haute-Vienne) aux lieux-dits Bagazeau (AD125), les Genets (AD10), les Sauzades (AC50) et la Gardelle (AC108). Les surfaces diagnostiquées comprises entre 1,1 et 1,8 ha constituent des fenêtres d'observation intéressantes dans cette région peu explorée par l'archéologie préventive. La commune de Roussac est située à 30 km au nord de Limoges au sein de la zone des bas plateaux périphériques limousins. Occupant la frange nord-ouest du massif cristallin, elle occupe un plateau vallonné délimité à l'est par la vallée de la Couze et à l'ouest par celle de la Bazine, tous deux affluents de la Gartempe. Ce plateau est faiblement incliné vers le nord-ouest et drainé par le bassin versant de la Gartempe.

Au total, rente-neuf tranchées ont été creusées représentant 4 681,22 m<sup>2</sup> soit 8,67 % de l'ensemble de la surface prescrite. Deux indices de site ont ainsi pu être mis au jour. Sur la parcelle AD125, une occupation protohistorique occupe l'extrémité nord-ouest d'un plateau qui s'abaisse progressivement vers l'ouest et le ruisseau de La Gardelle. Une grande fosse de 11 m de long et au moins 4,30 m de large a été identifiée sur la partie la plus haute du terrain. Traditionnellement appelées polylobées, ces fosses alvéolées sont souvent identifiées comme des fosses d'extraction de matières premières. Toutefois, un des lobes de cette fosse correspond clairement à une fosse-silo et un autre creusement non testé pourrait également s'en rapprocher. Des trous de poteau situés à proximité participent vraisemblablement d'aménagements périphériques. À quelque distance de cette fosse, des trous de poteau appartiennent probablement à des bâtiments. Ils sont situés sur le versant, là où la pente est douce et protégée des vents dominants. L'un d'eux, peut-être un bâtiment d'habitation, a subi un incendie ce qui a sans doute permis sa bonne conservation mais aussi et surtout celle de tessons de céramiques, de torchis, preuve de parois montées sur clayonnage, et des objets en fer (clou, fragments de fibule ?). Le mobilier mis au jour essentiellement dans un trou de poteau (80

artéfacts sur 102) permet de dater l'occupation de la fin de la Tène ancienne (LT B2). Il n'est pas rare pour les périodes protohistoriques de trouver ce type de fosse d'extraction ou de stockage enterré près de maisons d'habitation et de grenier sur poteaux.

Deux fossés bordiers découverts sur le versant nord de La Gardelle (parcelle 108) suivent une orientation sud-ouest/nord-est. Distants de 8 à 12 m l'un de l'autre, ils pourraient encadrer le tracé d'une voie antique, peut-être celle reliant Limoges à Argenton-sur-Creuse, reconnue précédemment sur la commune de Roussac. Le comblement des deux fossés a livré quelques tessons protohistoriques, des fragments de terre cuite architecturale dont une *tegula*, et un fragment de bracelet en lignite. Cet assemblage de mobilier fait remonter la datation du comblement des fossés à l'extrême fin du second âge du Fer, voire au début de la période gallo-romaine.

Par ailleurs, sur le versant en contre-haut de la découverte des fossés, une dizaine de fosses et cinq trous de poteau, dont quatre fonctionnant ensemble, ont été mis au jour. Aucun ne livre de mobilier à l'exception d'une fosse avec un tesson attribuable à la période protohistorique. Une autre hypothèse est dès lors envisageable : le chemin serait d'origine protohistorique puis abandonné lors de la création de la voie antique réputée traverser la commune de Roussac en empruntant le chemin rural situé sur le versant opposé de la Gardelle.

Malgré des petites surfaces d'observation, le diagnostic archéologique mené sur la commune de Roussac a délivré des informations intéressantes. En particulier sur la parcelle AD125, les vestiges d'un petit établissement rural de La Tène B2 ont été mis au jour. Il a également permis de reposer la question du tracé exacte de la voie antique réputée parcourir la commune du nord au sud. Les parcelles AD10 et AC50, n'ont quant à elles, délivré que très peu de structures anthropiques (fosse, fossé et trou de poteau) rarement associées à du mobilier céramique permettant de les dater.

Roncier Catherine

## SOLIGNAC

### 15 rue de la République

L'ouverture presque totale de l'emprise de la future petite piscine (18 m<sup>2</sup>) jusqu'au socle rocheux, atteint à une profondeur comprise entre 1 m et 1,20 m, n'a révélé aucune structure archéologique. Les diverses strates sédimentaires superposées dans cette épaisseur sont

assimilables à d'anciennes couches végétalisées plus ou moins homogènes dont certaines, les plus superficielles, pourraient correspondre à un étalement de déblais générés par des travaux d'excavation proches, liés peut-être à l'époque de (re)construction

de l'actuelle habitation surbaissée par rapport au niveau de l'actuel jardin. Aucun artefact antique ou médiéval n'a été repéré dans ces remblais de terre ; les rares éléments aperçus (bouts de briques, tessons de faïence ou de porcelaine) sont de date récente, moderne ou contemporaine. Rien ne renseigne

d'avantage sur l'éventuelle présence d'une structure souterraine, semblable aux cavités répertoriées jusque dans la parcelle sud voisine, dans ce secteur limitrophe de « la ville » médiévale.

De Filippo Raphaël

## SAINT-GERMAIN-LES-BELLES

### Le Martoulet

Le projet d'extension de la zone d'activités économiques du Martoulet à Saint-Germain-les-Belles (Haute-Vienne), susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, est à l'origine de cette prescription. Cette intervention se place dans un secteur encore mal connu, en limite des communes de Saint-Germain-les-Belles et de Magnac-Bourg. L'emprise de ce projet représente une surface d'un peu plus de 9 ha, mais la surface réellement accessible à la réalisation de ce diagnostic est de 8,56 ha. Dans cette surface 9 sondages, d'une superficie cumulée de 6926,93 m<sup>2</sup> (soit 8,08 % de la surface de l'emprise archéologique diagnostiquée), ont été creusés. D'une manière générale, les colluvionnements de pente se sont révélés pauvres en témoins directs et indirects d'activités. Tous les sondages ont montré l'absence d'occupation structurée et pérenne dans les parcelles étudiées, à l'exception de la tranchée Tr.25 qui a révélé la présence d'une fosse contenant un mobilier caractéristique des productions céramiques de la phase finale du premier âge du Fer (Ha D3) et du début

du second (LT A ancienne), soit les deux premiers tiers du Ve s. av. J.-C (fig. 1). L'intérêt de cette fosse réside avant tout dans sa chronologie : la collecte des matériaux céramiques de l'âge du Fer dans son remplissage vient constituer un précieux référentiel chronologique, qui fait encore cruellement défaut sur ce secteur, les habitats de la fin du premier et du début du second âge du Fer étant encore particulièrement mal documentés sur les marges de la bordure occidentale du Massif central. Les découvertes de fragments de parois en torchis suggèrent la présence d'une ou plusieurs constructions (bâtiment, sole de foyer ou parois de four) dans un environnement proche. Sur un tout autre plan, la fonction primaire de la fosse reste difficile à préciser. Il pourrait s'agir d'une fosse d'extraction de matériaux argileux en raison de la nature du substrat. En dernier lieu, elle a été utilisée comme une fosse dépotoir (vidanges d'apports anthropiques et détritiques).

Beausoleil Jean-Michel

## SAINT-JEAN-LIGOURE

### CHÂLUCET, Château haut

Propriété du conseil général (aujourd'hui conseil départemental) de la Haute-Vienne depuis 1996, le Château haut de Châlucaet bénéficie depuis lors de campagnes de restauration et de mise en valeur. Dans le but de poursuivre l'ouverture du site au public, les travaux de 2018 devaient permettre non seulement un accès sécurisé au grand logis oriental mais aussi un cheminement jusqu'à la cour méridionale. Pour cela, des travaux de cristallisation des vestiges étaient prévus sur trois murs encadrant le grand logis. L'intervention archéologique consistait en une étude de bâti de ces élévations. Elle s'est déroulée préalablement à la restauration.

De nombreuses pierres de taille en remploi ont été identifiées dans les murs du château de Géraud de Maulmont édifié à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Elles proviennent très probablement des bâtiments du haut *castrum*



SAINT-JEAN-LIGOURE, Châlucaet,  
Fig. 1 Grandes dalles correspondant à la coursière du chemin de ronde (EA 201).  
Une restauration ancienne au ciment est visible au sud (partie inférieure de la photographie), cliché B. Hollemaert ©

primitif et sont donc à rattacher à des constructions des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.

Des observations ont pu être faites sur les techniques de construction. Ainsi, l'étude des trous de boulin a révélé, notamment sur le mur séparant le grand logis du logis nord-est, différentes logiques dans la mise en place des échafaudages. Il semble de ce fait possible de diviser l'élévation de ce mur en tranches horizontales ayant chacune leur logique de construction. Une continuité existant entre ce mur et la partie sud du mur ouest du logis nord-est, il faut considérer qu'ils furent élevés en même temps.

Des encoches, ménagées dans les parements lors de la construction, étaient destinées à l'encastrement des voûtains dans les maçonneries lors de la mise en place des voûtes réalisées dans un second temps. Sur la majorité des murs du château ces encoches suivent un tracé semi-circulaire. Or, pour le mur séparant le grand logis du logis nord-est, sur le parement nord et peut-être aussi sur le parement sud, ces encoches étaient constituées de deux parties ne se joignant pas au sommet. Le choix avait peut-être été fait de ne pas trop fragiliser un mur peu épais et au sein duquel étaient intégrées deux cheminées.

Si l'étude archéologique n'a pas révélé beaucoup d'éléments nouveaux sur les baies et les portes, à l'exception des encoches destinées à encastrer les cintres, elle a permis de proposer, en concertation avec l'entreprise de restauration et l'architecte, une

restitution de plusieurs piédroits de ces ouvertures. L'encadrement extérieur des portes et le décor de la baie d'étage n'ont cependant pas pu être restitués du fait du trop faible nombre d'éléments anciens conservés. Une étude des cheminées a été réalisée et a permis de mettre en évidence certaines de leurs caractéristiques.

L'étude des différents parements révèle par ailleurs que le niveau de circulation de l'étage du grand logis est devait être situé une trentaine de centimètres au-dessus de celui de l'étage du logis nord-est. Cela nécessitait sans doute deux marches pour passer d'une salle à l'autre.

Enfin, des observations ont pu être réalisées sur les parties hautes des murs. Si plusieurs arguments incitent à penser que, de l'extérieur, le grand logis et le logis nord-est devaient être situés sous une même toiture, le traitement des parties hautes des maçonneries suggère que les charpentes de ces deux espaces étaient différentes. Le chemin de ronde se développant au-dessus de la courtine orientale a pu être étudié sur un peu plus d'un mètre. Cela a montré, notamment, que la coursière, constituée de grandes dalles de schiste présentant un pendage vers l'extérieur et un débord par rapport au parement du mur, devait avoir également une fonction dans l'écoulement des eaux pluviales.

Lhermite Xavier

Moyen Âge ?

## SAINT-JUNIEN-LES-COMBES Le Quarteron

Le diagnostic archéologique mené au lieu-dit « Le Quarteron » sur la commune de Saint-Junien-les-Combes (Haute-Vienne) a été motivé par le projet d'un parc éolien comprenant l'installation d'une éolienne sur la parcelle C 583. L'emprise prescrite représente - 7 394 m<sup>2</sup> et concerne la partie méridionale de la parcelle située le long de la route reliant les bourgs de Roussac et de Saint-Junien-les-Combes. Elle occupe le bord d'un petit plateau dominant le versant doux du ruisseau de la Gardelle qui s'amorce au sud de la route. Sur ces plateaux, les formations géologiques de nature métamorphique sont masquées par des altérites argilo-sableuses parfois chargées de blocs de quartz et pouvant atteindre plusieurs mètres d'épaisseur.

Cinq des neuf tranchées réalisées ont révélé quatorze structures anthropiques dont six trous de poteau et huit fosses. Ces structures s'avèrent souvent mal conservées et l'absence de mobilier ne contribue pas à les dater ni à mieux les interpréter. Seuls quelques

fragments de tuiles ont été ramassés dans les labours et un fragment de terre cuite architecturale très roulé et non identifiable a été recueilli dans le comblement d'un trou de poteau. Par ailleurs, malgré les extensions réalisées, aucun bâtiment n'a pu être mis au jour.

La seule structure remarquable est une fosse de plan circulaire (1,10 m de diamètre) et de profil tronconique d'1 m de profondeur et de 0,60 m de diamètre au fond. Son comblement très homogène ne présente pas de variation sur toute la profondeur de la fosse. Il est composé de limon sableux gris clair contenant d'assez nombreux nodules d'argile orangée issus du *substratum* encaissant. Creusée dans une formation argilo-sableuse rougeâtre veinée de gris, cette structure semble pouvoir être rapprochée de fosses-silos ou fosses-citernes.

Roncier Catherine

## SAINT-JUNIEN Rue Henriette Pérucaud

Le projet de construction rue Henriette Pérucaud sur la commune de Saint-Junien (Haute-Vienne) concerne une emprise de 1631,59m<sup>2</sup>. Un total de 3 tranchées a permis de sonder 237,07 m<sup>2</sup>, soit 14,53 % de la surface prescrite. Deux sondages se sont révélés négatifs. Cette phase de diagnostic a toutefois permis de recenser un indice de site présent dans le sondage

Tr.2. Le vestige d'occupation rencontré est illustré par une structure fossoyée datée de la fin du bas Moyen Âge ou du début de l'époque moderne (XVe-XVIIe siècles).

Beausoleil Jean-Michel

Moyen-Âge,  
Époque moderne

## SAINT-SYLVESTRE Abbaye de Grandmont

### ■ *L'abbatiale et le cimetière*

Dans la nef de l'église médiévale de l'abbaye de Grandmont, une fenêtre a été ouverte de part et d'autre d'une ancienne porte occidentale de communication avec le cloître. À l'est de ce passage, le substrat granitique se trouve directement sous les remblais de démolition de l'église ; aucun pavement ou préparation de sol ne subsiste, ce qui dénote d'un démontage systématique. En revanche, du côté ouest et au droit du seuil de la porte, les vestiges d'un dallage de granit viennent s'appuyer contre le fantôme du mur gouttereau sud, dont l'emprise est marquée par une petite entaille dans le rocher. Cet ensemble permet de restituer le sol de cette partie de l'église, avec des dalles rectangulaires le long du mur et des dalles hexagonales placées en biais par rapport à l'axe de la nef et rythmées par des bandes transversales de dalles rectangulaires. Cette disposition est celle retrouvée au centre de la nef et plus à l'est, lors d'une campagne précédente. En revanche, dans le secteur fouillé cette année, le pavement latéral de terres cuites n'existe pas, ce qui vient confirmer l'hypothèse selon laquelle cet agencement est associé à la présence des stalles. Ces dernières doivent s'interrompre à cause de la porte et, peut-être aussi, d'une position trop occidentale. Enfin, au niveau du seuil, le rocher a été creusé à trois reprises pour placer des sépultures, qui n'ont pas été fouillées cette année.

La partie extérieure sud du chevet a fait l'objet d'un grand sondage pour étudier le contact avec le mur de la chapelle latérale et pour connaître l'extension de la zone cémentériale retrouvée en 2016 dans l'axe du chevet. L'élévation du mur de chevet comporte de nombreux réemplois (éléments de colonnes, pierres avec enduits...), dont des corbeaux placés en boutisse et nettement saillants. Tous les corbeaux ont été bûchés sauf ceux de l'assise inférieure, reposant sur les puissantes fondations débordantes qui ne comportent aucun réemploi. Ces dernières sont associées à un contrefort arasé, construit en fonction de la pente du

rocher. Le mur de la chapelle latérale vient s'accoler sur le haut du chevet et comporte des réemplois. Toutefois, les trois premières assises, qui s'appuient sur le rocher en épousant sa forme irrégulière, ne comptent aucun réemploi et fonctionnent avec les fondations du chevet, témoignant ainsi d'un état ancien. Le rocher a été utilisé et réaménagé par les constructeurs. La partie sommitale a été aplanie avec des extraits de roche alors que la pente a été purgée de l'arène qui la recouvrait.

Le rebord du promontoire naturel, qui marque une nette déclivité, a été recouvert par une alternance de remblais sableux et de terre noire, certainement en lien avec l'implantation d'une terrasse moins haute que l'actuelle. À la surface de ces remblais un cimetière, déjà repéré en 2016, est composé de tombes construites aménagées les unes par rapport aux autres. Chaque sépulture comporte un seul individu et quatre d'entre eux sont associés à une fiole en plomb en place, déposée sur le thorax avec une croix sur la face visible (fig. 1). L'un des quatre défunts avait une seconde fiole, en verre, sous le crâne et une croix en plomb dessous. Ce niveau est surmonté d'un second horizon, constitué d'au moins quatre sépultures avec des éléments de coffrage en bois.

### ■ *Le cloître*

Dans la partie occidentale de la galerie nord du cloître, le dallage, composé d'un pavement de granit associé à de très nombreuses dalles funéraires, a été démonté. Les inhumations se densifient dans le secteur de la porte évoquée plus haut, puisqu'elles sont présentes non seulement le long des murs mais aussi au centre de la galerie (fig. 2). Les recoupements systématiques témoignent, du reste, de cette forte densité, sur le temps long. Les deux grands creusements continus sur les côtés de la galerie sont globalement plus perturbés avec des ré-inhumations successives qui ne tiennent pas compte des limites des sépultures précédentes, ce qui complique la compréhension des relations stratigraphiques. Les

fosses les plus récentes contiennent toutes un individu en place ainsi que des traces de sépultures réduites allant jusqu'à un maximum de six individus (S37). Les individus en place sont majoritairement tête à l'est.

Le mur-bahut nord du cloître comporte un très grand nombre de réemplois, essentiellement concentrés au niveau de l'assise supérieure. À l'est, l'assise inférieure est posée dans une petite tranchée à travers l'arène et, du côté de la cour du cloître, on note la présence d'un niveau supplémentaire composé de blocs de granit bien taillés et agencés régulièrement, ce qui n'est pas le cas pour les assises supérieures, d'où la possibilité de deux états. Ailleurs, les constructeurs se sont servis de fosses antérieures pour placer des assises supplémentaires.

Dans la cour du cloître, l'assise supérieure d'un mur, considéré comme un quai de chargement des pierres du XIXe siècle, a été démontée. Elle comportait de gros blocs taillés en réemploi qui permettront de formuler des hypothèses quant à l'architecture de l'église et des bâtiments claustraux, construits tant au début du XIIIe siècle que postérieurement.

Le dallage, démonté dans l'angle nord-est de la cour, repose sur un remblai d'égalisation, qui contenait de nombreux tessons de céramique (XIVe-XVIIe siècle) ; sa fouille a révélé deux structures arasées, antérieures aux murs-bahuts nord et est (fig. 3). La première est un contrefort recoupé par le mur-bahut oriental et arasé pour placer le dallage, qui ne présente aucun réemploi. Cette structure témoigne nécessairement d'un espace claustral antérieur, qui paraît légèrement décalé par rapport au cloître encore en élévation. La seconde se présente sous la forme d'une construction en L, maçonnée et accolée aux deux assises inférieures du mur-bahut nord, qui paraît établie sur les bords de l'extension sud d'une ancienne fosse aux bords rectilignes repérée de l'autre côté du mur. Il s'agit peut-être d'un pourrissoir. En tout cas, on s'est servi de cette structure pour implanter les fondations du contrefort oriental du mur-bahut dans son dernier état, celui avec les réemplois.

#### ■ L'aile orientale

Les maigres vestiges de l'aile orientale ont été analysés, cette année encore, sans pouvoir retrouver l'agencement de ce bâtiment. Toutefois, il convient de noter que ces vestiges ne comportent pas de réemplois. La façade, côté cloître, se résume à une succession discontinue de murs d'orientation et d'appareillage différents. Cette désorganisation est due aux recoupements engendrés par l'implantation du puissant mur de la galerie du XVIIIe siècle.

Dans le secteur sud de cette zone de fouille, on a retrouvé deux lambeaux de sols successifs : un pavement de terre cuite surmonté d'un dallage de granit, qui marque le dernier état de fonctionnement de ce bâtiment. Sous ces témoins de sol, une structure appareillée en ressauts présente quatre assises s'appuyant et comblant une cavité naturelle du rocher.

On note également la présence de trois canalisations construites, toutes recoupées par le mur de galerie du XVIIIe siècle. De direction est-ouest, elles font partie du système hydraulique de la cour du cloître mais ne fonctionnent pas ensemble. En effet, on ne retrouve pas la poursuite de la canalisation nord à travers le mur-bahut oriental. Quant à la canalisation centrale, il est possible qu'un vestige ait subsisté dans le mur-bahut oriental, juste au niveau de son recoupement par le mur de galerie du XVIIIe siècle. Il s'agit de deux canalisations d'évacuation. Enfin, la canalisation sud, très bien construite, est aménagée dans le mur-bahut oriental, avec des réemplois. Ces deux dernières canalisations peuvent fonctionner ensemble et avec le dernier état du cloître, l'une pour l'évacuation et l'autre pour l'alimentation.

Ce secteur permet de bien appréhender la gestion du terrain naturel. Par endroits, pour établir une surface plane, les constructeurs ont dû composer avec un substrat très irrégulier en utilisant des extraits de roche pour combler les cuvettes et niveler le terrain, parfois sur plusieurs lits avant d'implanter leur construction. Ils ont également pris soin d'établir leur tranchée en profitant des zones de fracture.

#### ■ La cave du XVIIIe siècle

Contrairement à ce qui avait été envisagé, le sous-sol du bâtiment du XVIIIe siècle comporte une cave monumentale dans sa partie sud, qui a détruit toutes les structures antérieures (fig. 4). Le mur ouest présente deux types de construction : une assise supérieure grossièrement appareillée et toutes les assises inférieures parfaitement appareillées. Cela peut correspondre à l'articulation entre le sous-sol et le rez-de-chaussée, les murs de ce dernier pouvant être recouverts de lambris de bois. Le mur nord correspond à un refend, large de 1,30 m, derrière lequel devait se trouver un autre espace de cave. Le mur oriental a été démantelé en dégradé du nord vers le sud, à moins qu'il ne s'agisse d'une descente d'escalier placée au milieu du bâtiment. Il se termine, au sud, par une sorte d'abside semi-circulaire aboutissant à un pilier placé au centre de la paroi sud. Le pilier fait face à un autre pilier encastré dans le mur ouest. L'espace entre les deux piliers peut correspondre à un couloir permettant d'accéder directement à l'espace de cour depuis la terrasse sud. Les blocs des différentes parois comportent de nombreux glyphes (marques de tâcherons ?). Cette pratique est rare pour l'époque. Aucune trace de sol aménagé n'a été clairement retrouvée, sinon un remblai permettant de niveler un rocher toujours aussi irrégulier, sur lequel les constructions du XVIIIe siècle se sont systématiquement implantés. On peut, du reste, penser que des blocs de rocher devaient émerger çà et là au niveau du sol de cette cave.

Un énorme massif de maçonnerie, de 3 m sur 4,70 m et d'une hauteur supérieure à 5 m, a été implanté à l'angle nord-est de cet espace de cave, en s'appuyant sur ses parois est et nord. Il pourrait s'agir d'un môle destiné à supporter un puissant engin de



SAINT-SYLVESTRE, Grandmont,  
Fig. 1 Fiolles en plomb posées sur le thorax de deux défunts inhumés dans le cimetière oriental (cl. M. Giuge).



SAINT-SYLVESTRE, Grandmont,  
Fig. 2 Les fosses à sépulture de la galerie nord du cloître (cl. Th. Creissen, EVEHA).

levage pour extraire les blocs de granit constituant les murs du XVIIIe siècle, lors de leur démontage au début du siècle suivant.

#### ■ Éléments de synthèse

Plusieurs apports de cette campagne doivent être soulignés d'emblée :

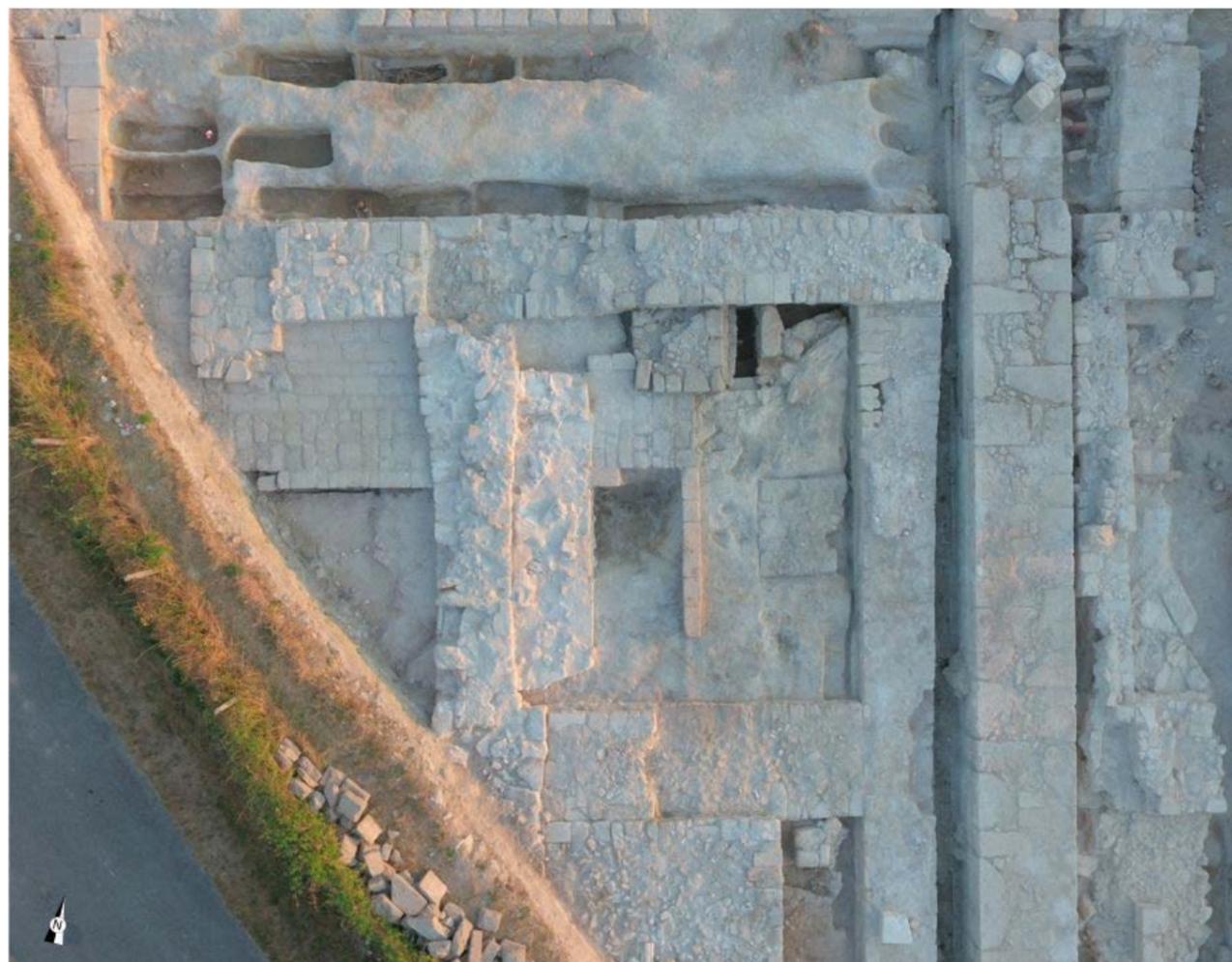
- les constructeurs de toutes les époques ont dû et ont su s'adapter à un promontoire naturel ingrat, en utilisant toutes les caractéristiques du sol granitique (fractures, dégradation différentielle donnant à la fois de la roche dure et du sable...);

- plusieurs structures témoignent d'un espace monastique antérieur à celui majoritairement retrouvé en fouille, tant au niveau de l'église (fondations du chevet) qu'au niveau de la chapelle latérale (trois premières assises du mur oriental) ou du cloître (constructions arasées et recouvertes par le dernier dallage);

- les réemplois retrouvés dans les constructions comme les pièces architecturales présentes dans les remblais constituent autant d'indices pertinents non seulement pour connaître la structure des bâtiments édifiés au début du XIIIe siècle mais aussi pour appréhender les édifices du dernier état du monastère avant sa reconstruction totale dans la seconde moitié du XVIIIe siècle;

- l'ampleur et la monumentalité de cette dernière reconstruction sont clairement montrés par la mise au jour d'une partie du sous-sol du grand bâtiment nord-sud, constituant l'aile principale du nouveau monastère; par ailleurs, la découverte de nombreuses marques de tailleurs de pierre devrait éclairer d'un jour nouveau la gestion du chantier en cette fin d'Ancien Régime;

- la découverte d'une cinquantaine de sépultures (pour une petite centaine d'individus) dans plusieurs endroits (église, galerie nord du cloître, zone orientale du chevet, galerie du XVIIIe siècle) fournit le matériau nécessaire pour appréhender la politique funéraire des grandmontains sur le temps long (XIIe-XVIIIe siècle); par ailleurs, la découverte de fioles en plomb, de même type, sur le thorax de plusieurs squelettes inhumés dans



SAINT-SYLVESTRE, Grandmont,  
Fig. 3 L'angle nord-est de la cour de cloître après démontage du dallage  
(cl. Th. Creissen, EVEHA).

la même zone constitue une pratique funéraire très mal renseignée, élément qui vient s'ajouter à l'absence de poterie funéraire dans toutes les sépultures fouillées à ce jour, quelque soit l'époque et le lieu.

Comme tous les ans, de nombreuses activités parallèles à la fouille ont contribué à une meilleure connaissance du site et de son environnement : début du relevé de la terrasse ouest, enrichissement d'un SIG qui est maintenant opérationnel, mise en œuvre d'un programme de prospection par LiDAR... Enfin, les sources latines les plus anciennes ont fait l'objet d'une nouvelle traduction qui permettra une réinterprétation des données historiques, très lacunaires, que nous avons pour le XIIe siècle.

Racinet Philippe et Colaye Julie



SAINT-SYLVESTRE, Grandmont,  
Fig. 4 Sous-sol du grand bâtiment du XVIIIe siècle,  
dans sa partie sud (cl. Th. Creissen, EVEHA).

Époque contemporaine

## SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE Place de la République

Un projet de construction d'un centre d'hémodialyse sur la place de la République à Saint-Yrieix est à l'origine du diagnostic archéologique prescrit par le SRA. C'est la localisation de la parcelle, dans l'ancien faubourg dit « des Ayres » jusque-là méconnu, et à proximité de la cité médiévale située 80 m au sud, qui a conditionné son déclenchement. L'opération s'est déroulée du 12 au 15 mars 2018.

Sur l'emprise accessible de 958 m<sup>2</sup>, cinq tranchées ont été réalisées représentant 10,82 % de la surface totale.

Le diagnostic archéologique a permis de mettre au jour, au nord de la parcelle, les vestiges de la cave de l'ancienne gendarmerie conservée sur une élévation maximale de 1,70 m. D'après les archives conservées à la mairie, le bâtiment est construit en 1896 et démoli en 1974. Aucune occupation antérieure, n'a été mise en évidence.

Pons-Métois Anne

## VERNEUIL-SUR-VIENNE La Côte

Le projet de lotissement porté par la SARL Loticentre au lieu-dit La Côte sur la commune de Verneuil-sur-Vienne, en Haute-Vienne, a motivé la prescription d'un diagnostic par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. L'emprise prescrite se situe sur les hauts plateaux de la rive droite de la Vienne, à 330 m d'altitude, sur les parcelles ZH19p, 239 et 243, d'une superficie totale de 5152 m<sup>2</sup>. L'état des connaissances en matière de contexte archéologique

laissait supposer la possibilité de traces d'occupations antique et médiévale. Des explorations archéologiques antérieures attestent en effet de la richesse et d'une grande densité de vestiges dans les environs.

L'emprise diagnostiquée à 11,65 % a permis de réaliser sept tranchées au sein desquelles aucun indice de site n'a pu être repéré.

Defaye Sophie

**NOUVELLE-AQUITAINE  
HAUTE-VIENNE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Opérations communales et intercommunales**

**2 0 1 8**

N°Nat.					N°	P.
123726	CHEISSOUX/CHAMPNÉTERY	Tricard Jean Guillaume	BEN	PRD	23	464
123727	DOMPS/SAINTE-ANNE-SAINT-PRIEST/SUSSAC	Dussot Dominique	BEN	PRD	33	465
123734	LA PORCHERIE/SAINT-DENIS-DES-MURS/SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE	Leclerc Cécile	BEN	PRT	27	465

**CHEISSOUX – CHAMPNETERY  
Prospection diachronique**

Notice non parvenue.

Tricard Jean-Guillaume (BEN)

Protohistoire,  
Gallo-romain,

**DOMPS/SAINTE-ANNE-SAINT-PRIEST/  
SUSSAC**

Moyen-Âge,  
Époque contemporaine

La prospection diachronique des communes de Sussac et Doms a permis de mettre au jour plusieurs éléments protohistoriques (rouelle en plomb) et antiques (fragments de *tegula* et de verre bleuté), malheureusement tous hors contexte. La poursuite de la prospection aura pour but de repérer les points de concentration de mobilier permettant de définir des habitats.

Plusieurs traces routières ont aussi été mises en évidence et les tracés doivent être précisés.

Enfin, la période médiévale est assez présente, avec des sites à revisiter, comme celui de l'éperon barré de Grigeas (Doms) qui contient une forte quantité de granite vitrifié, mais aussi celui, présumé, du Grand-

Bouchet. Enfin, la motte signalée à Melzat n'a pas été retrouvée, ce qui demande des investigations complémentaires.

La période de la seconde guerre mondiale est également bien représentée avec la définition de plusieurs terrains de parachutage lié à du matériel ou à des personnes. De nombreux éléments conséquents aux parachutages (fragments de containers) sont encore visibles, mais leur nombre va diminuant. Il en est de même pour les « caches de maquisards », habitats provisoires.

Dussot Dominique

Néolithique,  
Âge du Fer

**CHAMPVERT - La Porcherie,  
SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE -  
Tuquet-Château,  
SAINT-DENIS-DES-MURS - Villejoubert  
Prospection thématique  
sur trois communes**

Ce projet de prospection avait pour objectif initial de mieux caractériser chronologiquement l'occupation protohistorique de trois sites d'envergures différentes : un possible village minier sur le site de Champvert (La Porcherie), un site de hauteur fortifié de taille intermédiaire sur le site de Tuquet-Château (Saint-Yrieix-la-Perche) et un oppidum sur le site de Villejoubert (Saint-Denis-les-Murs). Il s'agissait également d'interroger la contemporanéité de ces sites.

Du fait d'une impossibilité d'intervenir sur le site du Tuquet-Château et d'un résultat négatif de notre intervention sur le site de Champvert, nos résultats sont uniquement concentrés sur l'oppidum de Villejoubert.

Notre opération a permis de mieux caractériser l'occupation de cette partie particulière du site, circonscrite entre le grand rempart de barrage à l'extrémité sud-est du site et le rempart intermédiaire qui isole ce tiers sud-est du reste du site (fig. 13).

Nos résultats s'accordent avec l'état de l'art actuel qui signalait déjà une occupation néolithique sur le site, mais aucun témoin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer.

Les vestiges laténiens mis au jour sur cette zone, eux, sont caractéristiques des vestiges trouvés sur les sites d'habitats urbains de cette période, ce qui permet de remettre en question l'hypothèse d'une absence d'occupation sur cette partie du site. Les typochronologies des céramiques et surtout des amphores caractérisables s'accordent pour définir une phase d'occupation entre le début du II<sup>e</sup> et le début du 1<sup>er</sup> avant notre ère. Cette datation à l'échelle de la chronologie connue des sites de cette nature interroge quant à la possibilité d'un rétrécissement du site en amont du rempart intermédiaire à la fin de l'époque laténienne, plutôt qu'un agrandissement vers le rempart de barrage. Cette hypothèse serait à tester grâce à de futures opérations.

Alors que seule une occupation limitée aux pentes ouest au bas empire avait été observée par les travaux précédents, nous avons mis au jour quelques céramiques et deux fragments de *tegulae* qui permettraient, prudemment, de proposer l'hypothèse d'une occupation romaine plus récente et plus étendue.

Leclerc Cécile